



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 031



2^e SESSION



39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 27 mai 2008

—
Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 27 mai 2008

• (1535)

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.)): La 31^e séance du Comité permanent du patrimoine canadien est ouverte.

Nous participons aujourd'hui à une vidéoconférence qui nous relie à Vancouver et à Montréal. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous procédons à une étude sur le démantèlement de l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada, l'engagement de CBC/Radio-Canada en faveur de la musique classique et les changements à la chaîne Radio 2 de CBC.

À Montréal, nous allons entendre George Laverock, directeur de programme de Festival Vancouver, ce qui semble intéressant. Il sera facile d'identifier M. Laverock puisque c'est le seul témoin qui se trouve à Montréal.

Nous allons entendre Jeremy Berkman. Nous avons comme témoin Janet Danielson, rédactrice en chef du bulletin de la Ligue canadienne des compositeurs. Nous allons entendre, à titre personnel, Calvin Dyck. Il y a Colin Miles, directeur régional pour la Colombie-Britannique du Centre de musique canadienne, région de la Colombie-Britannique. Nous allons également entendre Jon Washburn, directeur principal et artistique du Vancouver Chamber Choir et à titre personnel, George Zukerman.

Je pense que tous les participants d'aujourd'hui savent qu'ils auront chacun la possibilité de présenter un exposé de cinq minutes. Les membres du comité savent que nous allons d'abord entendre toutes les déclarations et que nous poursuivrons ensuite avec les questions et les réponses.

Nous allons commencer par donner la parole, pour cinq minutes, à George Laverock, directeur de programme de Festival Vancouver.

M. George Laverock (directeur de programme, Festival Vancouver): Merci, monsieur le président et honorables membres du comité permanent, de me donner l'occasion de présenter des observations au sujet de la désastreuse décision qu'a prise la direction de la CBC de démanteler l'Orchestre radiophonique de la CBC.

Je présente ce mémoire à titre de personne qui a une expérience considérable de l'Orchestre radiophonique de la CBC. J'ai été de 1980 à 1990 le producteur responsable de l'Orchestre radiophonique de la CBC et de 1994 à 1997, j'ai été directeur du service des enregistrements de la CBC, la direction de la radio de la CBC qui a produit des douzaines d'excellents enregistrements de cet orchestre.

Mes opinions se basent également sur l'expérience que j'ai acquise comme membre du conseil d'administration et ancien président de l'Orchestre national des jeunes du Canada, une remarquable institution qui est généreusement appuyée par Patrimoine Canada.

En tant que directeur de programme de Festival Vancouver, je suis très conscient de la contribution considérable qu'a apportée l'Orchestre radiophonique de la CBC à notre festival de musique

internationale au cours de cinq des sept festivals que nous avons organisés. Nous avons apprécié ce partenariat et été ainsi en mesure de partager le coût de concerts auxquels participaient d'excellents solistes, des chefs d'orchestre stimulants et de présenter des répertoires audacieux. Tout cela est perdu maintenant et nous sommes bien sûr très déçus.

Pendant des dizaines d'années, l'Orchestre radiophonique de la CBC a permis d'améliorer les programmes présentés par de nombreux organismes indépendants en plus de Festival Vancouver, comme la Music in the Morning Society, le Vancouver Chamber Choir, le Vancouver Cantata Singers, le Vancouver New Music Festival et même Expo 86; il a ainsi sensibilisé davantage nos auditoires à la musique classique. Ces partenariats constituent une façon efficace et efficiente de collaborer pour les organismes artistiques, puisque la CBC et les organismes indépendants ont pu ainsi faire des économies et présenter en même temps des concerts qu'ils n'auraient pu autrement présenter sans ce partenariat.

Le réseau de producteurs radio de la CBC qui s'étend dans l'ensemble du pays constitue depuis toujours un système de repérage de talents très efficace qui a donné aux meilleurs musiciens des différentes régions du pays la possibilité de se faire connaître. Ce genre de réseau n'existe pas aux États-Unis ni dans de nombreux autres pays. Il fonctionne de la façon suivante: un producteur de Montréal ou Saskatoon, par exemple, attire l'attention d'un producteur de l'Orchestre radiophonique de la CBC sur un musicien. Bien souvent, le jeune artiste est invité à jouer en solo avec l'orchestre. Grâce à son réseau d'employés compétents, la CBC peut transmettre régulièrement des renseignements sur les jeunes talents aux personnes chargées de programmer des concerts.

Les solistes de talent ont également pu jouer pour l'Orchestre radiophonique de la CBC grâce au concours des jeunes musiciens de la CBC, qui n'existe plus aujourd'hui. Tous les gagnants du concours des jeunes musiciens de la CBC étaient automatiquement invités à jouer un concerto avec l'Orchestre radiophonique de la CBC. Bien souvent, c'était la première fois qu'ils jouaient avec un orchestre professionnel. Pour la plupart d'entre eux, c'était également la première fois qu'ils jouaient dans un studio d'enregistrement. C'était une expérience très utile, le genre d'expérience qui démarre une carrière et donne confiance aux artistes.

Ces gens font partie d'une liste d'artistes que les amateurs de musique canadiens connaissent maintenant très bien: il y a des pianistes comme Angela Cheng, William Aide, Janina Fialkowska, Richard Raymond, Jon Kimura Parker, Angela Hewitt et Jane Coop; des violonistes comme Chantal Juillet, Gwen Hoebig et Angèle Dubeau; et des chanteurs comme Judith Forst, Gabrielle Lavigne, Ingemar Korjus, Heather Thomson, Claude Corbeil et Ben Heppner. Tous ces artistes ont joué avec l'Orchestre radiophonique de la CBC au début de leur carrière et la plupart d'entre eux ont joué de nombreuses fois avec cet orchestre par la suite.

L'Orchestre radiophonique de la CBC a vraiment été un lieu privilégié pour les artistes canadiens. Qu'arrivera-t-il à la nouvelle génération de jeunes solistes de talent? Auront-ils la possibilité de jouer avec les nombreux orchestres canadiens dont les directeurs musicaux sont étrangers. J'en doute. D'abord, ces orchestres ne sont pas reliés à ce réseau de repérage de talents que j'ai mentionné: l'équipe des producteurs de la CBC qui conseille le producteur responsable de l'Orchestre radiophonique de la CBC. Nos jeunes solistes ont besoin de la CBC et de son orchestre radiophonique pour les aider à lancer leur carrière.

J'estime que je dois également aborder un aspect de ce désastre dont beaucoup hésitent à parler, à savoir la perte de possibilités d'emploi pour les musiciens pigistes de Vancouver. Les gains annuels des membres de l'Orchestre radiophonique de la CBC n'étaient pas très élevés. Ils se situaient probablement entre 6 et 8 000 \$ par an. Mais cela représentait une partie importante de leur revenu total qui venait s'ajouter à leur travail d'enseignement et d'interprétation qui leur procurait un revenu modeste et qui leur permettait de faire partie du milieu musical de Vancouver, un milieu particulièrement dynamique. Avec la perte de ce travail, je ne serais pas surpris que certains de ces grands talents soient obligés de déménager dans une ville où la vie coûte moins cher et où les arts bénéficient d'un appui plus généreux.

● (1540)

J'aimerais faire un commentaire sur le rôle de la CBC en tant que leader et non pas de miroir.

Il y a un autre aspect de cette décision pathétique dont on ne parle pas souvent; c'est l'effet dévastateur qu'elle a eu sur le moral du personnel de production de la CBC. Au lieu de les inciter à participer de façon créatrice à la planification du contenu des programmes et au choix d'artistes, la société CBC leur demande uniquement de négocier avec les organisations musicales extérieures et de venir se greffer comme des parasites sur des concerts organisés par d'autres instances. Cela est vraiment très démoralisant et peu satisfaisant. Cela n'apporte absolument rien à la production nationale de créations artistiques.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Excusez-moi, monsieur Laverock. Votre temps de parole est écoulé et je vous invite à conclure.

M. George Laverock: Merci.

Oui, une conclusion positive. Je pense que la meilleure façon de remédier à cette erreur dans l'histoire de l'Orchestre radiophonique de la CBC serait que cette société revoit son budget général et prenne la décision courageuse de financer correctement un orchestre radiophonique national. Que cet orchestre bénéficie d'une tranche horaire permanente à la radio. Avec un budget d'environ 1 million de dollars, il pourrait combiner différents aspects musicaux dans un programme hebdomadaire de 90 minutes. Il pourrait mettre sur pied des programmes auxquels participeraient les jeunes Canadiens ayant

gagné des concours. Il pourrait enregistrer de la musique canadienne. Cela nous donnerait un trésor national très, très riche.

Merci.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci beaucoup.

Je pense que la meilleure façon de procéder serait de laisser s'identifier celui qui est le mieux placé pour le faire.

M. Jeremy Berkman (à titre personnel): Monsieur le président, je vais commencer. Je m'appelle Jeremy Berkman.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Allez-y, monsieur Berkman.

M. Jeremy Berkman: Merci, monsieur le président et honorables membres du Comité permanent du patrimoine canadien.

Je m'appelle Jeremy Berkman et je suis un tromboniste de Vancouver qui joue avec divers ensembles musicaux, même si je ne suis pas membre de l'Orchestre radiophonique de la CBC. Pour vous donner une idée de ce qui se fait à Vancouver en musique, je vous dirais que cette année j'ai joué pour l'Orchestre de l'opéra de Vancouver, dans le quintet A Touch of Brass, avec le Jill Townsend Big Band, avec l'orchestre maison Spamalot pour la comédie musicale de Broadway *Ed, Edd et Eddy* et avec un orchestre de salsa, l'Orquesta Goma Dura.

Je suis également le codirecteur artistique du Turning Point Ensemble, qui a notamment pour mission de développer le patrimoine musical canadien. Ce patrimoine est bien évidemment en train d'évoluer pour qu'il reflète la géographie, la démographie, et la nature multiculturelle de la société canadienne contemporaine. Les musiciens qu'ils représentent doivent être d'un très haut niveau et être profondément motivés.

En mars, le public a entendu dire, grâce à des fuites concernant des discussions internes, que la direction de la CBC estimait que l'Orchestre radiophonique de la CBC n'était pas un élément essentiel de ce patrimoine. J'aimerais vous dire quelques mots de la valeur que représente actuellement pour le Canada cet orchestre particulier et du rôle spécial qu'il joue dans le paysage musical de notre pays et enfin, pour vous remercier d'avoir associé le public canadien à ce débat.

En tant que tromboniste professionnel, j'ai le bonheur de vivre une vie qui m'amène à faire ressortir de la façon la plus authentique possible les intentions de Mozart, à donner vie à la passion qui animait Stravinsky et à interpréter les oeuvres de nombreux compositeurs canadiens qui peuvent utiliser la langue universelle de la musique pour décrire ce qu'ils ressentent profondément et ce que nous ressentirons demain.

Mais un des moments les plus marquants que j'ai vécus dans une salle de concert était en fait en tant que membre de l'auditoire la saison dernière quand j'ai écouté Veda Hille chanter la musique de Buffy Sainte-Marie, sur des arrangements conçus par le compositeur-directeur artistique et musical de Vancouver Giorgio Magnanensi pour l'Orchestre radiophonique de la CBC, dans le cadre du projet intitulé *Great Canadian Songbook*. Depuis, j'ai écouté à plusieurs reprises ce concert sur le site Web de la CBC.

J'ai déjà travaillé avec Veda et je sais qu'elle a aussi pensé que c'était là un des sommets de sa carrière internationale. Cette saison, toujours dans le cadre du projet *Great Canadian Songbook*, elle et Giorgio ont collaboré au mois d'avril avec l'Orchestre radiophonique de la CBC sur une oeuvre fantastique inspirée de la musique de Neil Young.

L'Orchestre radiophonique de la CBC peut jouer avec le même enthousiasme et la même qualité d'interprétation de Mozart ou bien les oeuvres des compositeurs canadiens contemporains. Il est honteux que l'existence d'un organisme qui a fait l'histoire musicale du Canada pendant plus de 70 ans et qui en est arrivé au niveau d'excellence qu'a atteint l'Orchestre radiophonique de la CBC soit menacée.

La direction de la CBC affirme qu'elle peut utiliser de façon plus efficace les fonds déjà insuffisants qui lui sont versés en démantelant l'orchestre et en consacrant son budget à d'autres activités. Je crains toutefois que le véritable coût qu'entraînera le démantèlement de cet orchestre ne se fera pas sentir demain ou la semaine suivante. Je pense en fait que tous les musiciens du Canada, y compris moi-même, ont déjà pensé qu'ils jouaient dans un concert que la CBC aurait dû enregistrer, mais qui ne l'a pas été.

Cependant, l'absence de cet orchestre radiophonique ne se fera cruellement sentir que dans 25 ans, lorsque nous constaterons que notre réputation internationale dans le domaine musical est compromise, que nous avons perdu des compositeurs, qui eux-mêmes ont perdu tout espoir de voir leurs oeuvres pour orchestre enregistrées dans leur pays ou que nous n'aurons pas entendu des chefs d'orchestre ou des interprètes canadiens qui auraient pu être engagés pour interpréter et enregistrer des concerts avec un ensemble international de première importance mais qui seront laissés de côté parce qu'ils n'ont pas la réputation et l'expérience qu'ils auraient acquises en travaillant à des sessions d'enregistrement et de diffusion avec un excellent orchestre d'enregistrement et une équipe de producteurs et d'ingénieurs spécialisés dans ce domaine.

Nous constaterons ainsi que de nombreux Canadiens qui, pour des raisons géographiques ou économiques, ne peuvent assister à des concerts en direct dans nos grandes villes ne pourront jamais savoir que leurs émotions, leurs luttes et leur histoire auraient pu être interprétées à un très haut niveau artistique par un orchestre national qui leur appartient.

Ce qui donne une qualité unique à l'Orchestre radiophonique de la CBC par rapport aux autres, c'est qu'il n'est pas obligé de respecter autant les règles de l'économie de marché. Même si en pratique les orchestres canadiens recherchent et atteignent souvent l'excellence pour ce qui est de leurs programmes, les responsables sont tiraillés par la nécessité de générer des recettes. Le marché est un acteur important du processus artistique qui nous aide à trouver un dénominateur commun mais qui ne favorise pas la qualité. Pendant 70 ans, la CBC a joué un rôle de leader, grâce à cet orchestre, dans la recherche, le développement et la présentation d'interprètes et de compositeurs canadiens en se basant uniquement sur leur potentiel musical. Il est évident que cette possibilité a joué un rôle important dans ses carrières et la production artistique de nombreux musiciens reconnus internationalement.

Cet orchestre a principalement joué dans ce que nous appelons avec beaucoup d'affection le « bunker » du Studio One de la CBC mais c'est en fait une grande source d'inspiration qui nous a fait découvrir nos grands musiciens canadiens. La question de la survie de l'orchestre radiophonique dont nous parlons aujourd'hui est une question essentielle. Si les richesses de notre civilisation se reflètent dans ses créations impérissables, alors l'Orchestre radiophonique de la CBC peut se comparer à un alchimiste qui produit la véritable richesse de notre nation.

• (1545)

Je sais que le Comité permanent du patrimoine canadien a examiné de façon approfondie l'année dernière le rôle du diffuseur

public. J'espère que le rapport que votre comité va préparer incitera le ministère des finances à accorder à la CBC des fonds qui lui donneront une possibilité magnifique, celle de faire revivre l'Orchestre radiophonique de la CBC et que vous demanderez à la direction de la CBC de s'engager à faire revivre cet orchestre radiophonique pour que la sagesse, l'héritage et l'inspiration que l'Orchestre radiophonique de la CBC offre au Canada puissent à nouveau reflourir.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir permis de prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci. Vous avez parlé presque exactement cinq minutes et je vous en remercie.

Encore une fois, je vais laisser les membres du groupe décider. Veuillez vous identifier.

Une voix: Procédons par ordre alphabétique.

Mme Janet Danielson (rédactrice en chef du bulletin, La Ligue canadienne des compositeurs): Je m'appelle Janet Danielson de la Ligue canadienne des compositeurs. Je suis une compositrice, une résidente de Vancouver et j'enseigne à l'Université Simon Fraser.

Je vous remercie de me permettre de vous parler au nom des compositeurs canadiens et au sujet de votre travail. J'apprécie votre dévouement.

La Ligne canadienne de compositeurs a des liens historiques essentiels avec la radio de la CBC depuis 1951. Nos quelque 300 membres ont composé de la musique pour des concerts, des radiodiffusions, et jusqu'à tout récemment ont appuyé très activement les activités musicales de la CBC.

L'intention du président de la CBC, M. Lacroix, d'offrir des programmes novateurs différents, fascinants de la plus haute qualité créés par et pour les Canadiens est tout à fait louable. Nous l'appuyons également lorsqu'il demande un financement stable et suffisant pour la CBC, à la condition qu'il favorise un nouveau partenariat avec les compositeurs canadiens et avec ceux qui interprètent leurs oeuvres, plus précisément l'Orchestre radiophonique de la CBC, dans le contexte d'une radio de la CBC qui prend au sérieux son rôle de leader culturel et considère sa mission comme une obligation sacrée.

La CBC a été jusqu'ici notre partenaire le plus important mais depuis quelques années, nous avons assisté à l'effritement de pratiquement tous les éléments qui constituaient ce partenariat. Il y en avait sept.

Les commandes: le budget de la CBC est demeuré à son niveau de 1993 pour ce qui est des commandes de nouvelles compositions canadiennes et plus récemment, ces fonds ont été réaffectés à d'autres genres musicaux.

Les jeunes talents: la suppression du concours des jeunes compositeurs s'est faite sans avertissement, ni consultation.

Enregistrement: fin de la série les disques classiques de la SRC.

Programmation: projet de retirer la musique classique des heures de grande écoute.

Nouveauté: la suppression de l'émission *Two New Hours*, qui était un programme consacré aux compositions récentes.

Émissions en direct: forte diminution de la diffusion en direct et davantage de rediffusions, ce qui est l'équivalent d'offrir la rediffusion de parties de hockey.

Interprétation de notre musique par des artistes de qualité: le démantèlement de l'Orchestre radiophonique de la CBC, le seul orchestre canadien spécialisé dans l'interprétation de la nouvelle musique canadienne par des virtuoses.

On peut se demander si cela reflète de nouvelles tendances? Depuis 1978, le nombre des oeuvres canadiennes interprétées par les grands orchestres canadiens a augmenté de 40 p. 100, alors que le nombre des oeuvres commandées par la CBC a chuté de près de 50 p. 100. Le profil de l'industrie musicale canadienne de 2005 montre que la vente des enregistrements de musique classique est supérieure de plus de 50 p. 100 à la production des enregistrements de musique classique au Canada et que les ventes des enregistrements de musique populaire et de rock, grâce auxquels la Radio 2 de CBC prévoit remplir ses heures de grande écoute, a chuté de 42,1 p. 100 entre 2000 et 2003. Cela n'empêche pas la Radio 2 de la CBC de prétendre refléter les tendances actuelles.

Les changements que l'on se propose d'apporter à la programmation de Radio 2 ont entraîné une forte chute de la diffusion publique de la musique des compositeurs canadiens. Les architectes de ces changements bien loin de protéger, d'enrichir et de renforcer la culture musicale canadienne semblent plutôt vouloir la laisser s'étioler, dépérir et la mettre en danger.

Nous savons que la CBC fait face à des défis, dont le principal est le fait qu'elle obtient un financement insuffisant et irrégulier et un autre étant qu'elle doit s'adapter aux nouvelles technologies. Mais le sondage sur les arts et la culture effectué par la CBC en 2005, à sa demande, montre que l'on constate au sein de la CBC une érosion de son engagement envers son mandat qui consiste à informer, divertir et éduquer.

Ce mandat, nous dit le sondage, ne reflète pas la nouvelle réalité. Imaginez un instant, si vous le permettez, un restaurant qui élaborerait son menu en se fondant sur un sondage qui demanderait aux répondants de mentionner ce qu'ils ont mangé pour dîner la semaine dernière. Pensez-vous que cela donnerait un menu varié, diversifié? Non. Ce serait probablement un mélange de restauration rapide, d'aliments préparés et de restes. Un tel menu refléterait peut-être la « nouvelle réalité » des habitudes alimentaires canadiennes ou de ce que l'on peut se procurer facilement ou des tendances actuelles en matière d'achats alimentaires mais pensez-vous que quelqu'un voudrait manger dans un tel restaurant?

On trouve également dans ce sondage des termes chargés comme « élite », « genre », « refléter » et « changer » qui semblent avoir rendu la direction de la radio de la CBC insensible aux cris d'alarme de plus en plus pressants qui émanent de ses auditeurs.

Les compositeurs canadiens s'efforcent de créer de la musique imaginative, stimulante qui corresponde aux aspirations et au caractère de notre pays. Nous voulons retrouver notre ancien partenariat que nous avons avec la radio de la CBC et le rendre dynamique pour que nos meilleures oeuvres puissent être commandées, interprétées et diffusées par une CBC rajeunie pour notre audience nationale.

• (1550)

Les réalisations musicales canadiennes, tant sur le plan de l'interprétation que de la composition, favorisent l'unité et la fierté nationales, renforcent notre réputation internationale de pays qui célèbre la virtuosité et accueille les idées nouvelles.

Merci.

• (1555)

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

La technologie évolue tellement rapidement que vous n'êtes pas obligé de changer de place. Nous pouvons en fait vous suivre dans la salle.

Si l'éducation que j'ai reçue au Nouveau-Brunswick m'a bien préparé à cette tâche, je pense que, selon l'ordre alphabétique, Calvin Dyck est le suivant.

M. Calvin Dyck (à titre personnel): Bonjour.

Vaut-il la peine de donner quelques sous à l'orchestre de la CBC? Si vous étiez ici, monsieur Scott, je vous donnerais quelques sous.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

M. Calvin Dyck: Honorable président et chers membres du Comité permanent du patrimoine canadien, j'estime que le dernier orchestre radiophonique d'Amérique du Nord mérite d'être conservé.

Merci de me donner la possibilité de témoigner devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Calvin Dyck, premier violon de l'Orchestre symphonique de l'île de Vancouver à Nanaimo, chef du Abbotsford Youth Orchestra, professeur au Kwantlen University College et violoniste indépendant qui est parfois embauché comme interprète supplémentaire par la CBC.

Je tiens à vous remercier ainsi que le gouvernement du Canada pour l'appui que vous accordez à la culture canadienne et aux arts. Je suis un produit reconnaissant de la culture d'excellence dans la créativité que vous avez aidé à favoriser au Canada. Le Canada a la réputation de produire des artistes de grande classe, de Céline Dion à Anne Murray et de Ben Heppner à Ian Parker. Un grand nombre de nos artistes canadiens ont été aidés dans leur carrière par la CBC, en particulier parce qu'elle a diffusé leurs prestations. Ian Parker affirme que c'est grâce à la CBC que sa carrière a démarré. Ce printemps encore, un de mes étudiants a participé à un concours de pianistes pour la musique de Beethoven, commandité par la CBC.

La radio de la CBC a déjà favorisé l'excellence dans les arts classiques, fait la promotion des artistes canadiens, donné aux musiciens canadiens la possibilité de jouer pour des audiences plus vastes et a présenté aux Canadiens de nouveaux répertoires. En fait, j'ai choisi certains morceaux pour mes propres récitals et mon propre orchestre de jeunes parce que je les avais entendus à la radio de la CBC.

L'Orchestre radiophonique de la CBC a également recherché l'excellence, enregistré les oeuvres de nouveaux compositeurs, invité de nouveaux musiciens et chefs d'orchestre canadiens, et par ses CD, a constitué une bibliothèque publique des oeuvres de musiciens canadiens et de compositions canadiennes. J'ai personnellement apprécié la variété et la classe des programmes de la Radio 2 de la CBC, en particulier Jurgen Gothe. Comme le maître Taurins l'a fait remarquer, le grand art et la musique expriment l'essence de la beauté, la complexité des idées et ont le pouvoir de transformer le monde.

Je me pose certaines questions au sujet de la rentabilité de l'orchestre de la CBC mais j'estime qu'au lieu de démanteler cet orchestre, nous devrions imaginer des solutions qui pourraient ranimer cet orchestre. En tant qu'artiste classique et producteur de concert, je cherche constamment des façons de rentabiliser mon art.

Je sais bien que certains favorisent l'art pour l'art et que la mission de l'orchestre de la CBC ne consiste pas à vouloir plaire au public ou à s'abaisser à uniquement divertir mais à favoriser les arts, à explorer de nouvelles musiques, à prendre des risques artistiques, quelles que soient les réactions de l'auditoire. Par contre, nous pourrions peut-être nous demander pourquoi certains groupes classiques connaissent du succès. Comment expliquer le succès de l'opéra de Vancouver? Pourquoi est-ce que l'Orchestre symphonique de l'île de Vancouver joue régulièrement à guichets fermés? Qu'est-ce qui attire plus de 3 p. 100 de la population d'Abbotsford à l'Abbotsford Youth Orchestra? Pourquoi l'entreprise commerciale de André Rieu est-elle aussi prospère? Il y a peut-être plusieurs raisons.

Ces groupes établissent des liens entre leur art et le public. Leur musique est populaire, elle est jouée par des artistes populaires et s'adresse au grand public. Ces groupes utilisent diverses techniques modernes pour faire accepter leur musique à leurs auditoires. Ils encouragent leurs membres à faire preuve de créativité et d'innovation. Ils invitent leurs auditoires à participer au spectacle et suppriment ce cinquième mur invisible. Ils tiennent compte du fait que les principales formes artistiques du XXI^e siècle sont de nature visuelle, à savoir les films et les vidéos. À notre époque, les gens écoutent souvent avec leurs yeux et il faut donc que la musique classique leur soit visuellement accessible. Ces groupes embrassent une grande diversité de genres musicaux, et savent que la musique classique se présente sous diverses formes.

Vous vous demandez peut-être pourquoi ces musiciens sont aussi passionnés par la musique classique. Je pense que pour moi, c'est principalement parce que j'y vois une expérience spirituelle. Je ne suis jamais aussi pleinement vivant que lorsque j'interprète de la grande musique. Je peux à peine vous décrire la joie qui m'envahit quand je joue une symphonie de Mozart ou la souffrance terrible que je ressens avec le *Canticle* de Michael Conway Baker. C'est un compositeur qui vit ici à North Vancouver. J'ai ressenti l'oppression du stalinisme à travers la musique de Shostakovich et j'ai été inspiré par la musique édifiante de Handel.

La Radio 2 de la CBC s'apprête à annuler 11 émissions. Pourquoi cette hâte à tout changer? Si la radio de la CBC ne diffuse plus de musique classique, quelle sera l'autre station de la région de Vancouver qui le fera? La réponse: aucune.

Je pense qu'il est très important de préserver notre patrimoine musical et de le conserver bien vivant grâce à des concerts en direct de qualité. Cette musique nous nourrit et nous interpelle. Elle nous amène à réfléchir à qui nous sommes et d'où nous venons. Elle nous relie à notre passé et elle est une source d'inspiration pour l'avenir.

• (1600)

Il me paraît intéressant de mentionner qu'hier, lundi, les producteurs du Calgary Stampede sont venus à Vancouver pour enregistrer le spectacle de la grande scène. Un bon nombre de musiciens qu'ils ont embauchés pour cette session étaient membre de l'Orchestre radiophonique de la CBC. Il y a 15 jours, Anne Murray était en ville. Qui a-t-elle embauché? Un certain nombre de cordes qui ont joué avec l'orchestre de la CBC. Des membres de l'orchestre de la CBC ont joué pour Céline Dion, Bryan Adams, le groupe rap KAOS, pour divers projets d'enregistrement. Ces mêmes musiciens ont joué pour des films de Disney, des émissions spéciales de CBC-TV et de nombreux autres projets.

Vous vous demandez peut-être pourquoi ces gens ont été chercher des musiciens qui jouent avec l'Orchestre radiophonique de la CBC. Ne serait-ce pas parce qu'ils font peut-être partie des meilleurs musiciens au pays?

Chris Boyce, directeur des programmes à la radio de la CBC a déclaré: « La rentabilité a eu un effet direct sur la décision de démanteler l'orchestre de la CBC ». Mais de quel coût parlons-nous vraiment?

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Monsieur Dyck, excusez-moi. Je peux vous dire que vous n'êtes pas facile à arrêter.

À cause de vos deux sous, je vous ai donné une minute de plus, mais je n'irai pas plus loin. Je vous invite donc à conclure.

M. Calvin Dyck: Oui.

Comme vous le savez, le budget actuel de l'orchestre de la CBC s'élève à près de 600 000 \$. Cela représente moins de deux sous pour chaque homme, femme et enfant canadien. Je pense que vous pouvez recommander que la CBC rétablisse la programmation classique de Radio 2, sous sa forme précédente, et qu'elle reconstitue l'orchestre de la CBC. Je suis prêt à lui donner mes deux sous. Êtes-vous aussi prêts à le faire?

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci, monsieur Dyck. Je ne sais pas si vous avez pu l'entendre, mais vous avez été chaleureusement applaudi.

Le témoin suivant est Colin Miles, directeur régional pour la Colombie-Britannique du Centre de musique canadienne, région de la Colombie-Britannique.

Monsieur Miles.

M. Colin Miles (directeur régional, Colombie-Britannique, Centre de musique canadienne (région de la Colombie-Britannique)): Merci, monsieur Scott.

Nous sommes très heureux de savoir que vous tenez ces audiences à la suite d'une motion unanime du comité du patrimoine et nous vous sommes très reconnaissants de les tenir à Vancouver.

Je suis membre de la coalition Stand On Guard For CBC et j'ai participé au démarrage de la campagne visant à rétablir l'orchestre de la radio de la CBC au sein d'une CBC rajeunie. Le mandat de la CBC tel qu'énoncé dans la Loi sur la radiodiffusion de 1991 précise que les programmes de la société doivent contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre. C'est le seul des dix principes où l'on retrouve le mot « activement ».

Nous pensons que l'expression culturelle comprend la musique classique. La radio et la télévision commerciales et celles de la CBC font de l'excellent travail pour ce qui est de présenter la musique populaire mais seule la Radio 2 de la CBC contribue de façon permanente à la création et à la diffusion de concerts de musique classique. Les compositeurs canadiens de musique sérieuse créent un élément essentiel de notre patrimoine musical vivant. La bibliothèque du Centre de musique canadienne contient aujourd'hui près de 18 500 pièces musicales composées par plus de 700 compositeurs professionnels canadiens du domaine de la musique de concert. Cette collection a quintuplé en moins de 30 ans.

La productivité de nos meilleurs créateurs de musique canadiens augmente alors que la Radio 2 de la CBC ne fait qu'opérer des coupures. Les fonds que la CBC consacre aux honoraires des musiciens est passé, après négociation, de 11 à 5,2 millions de dollars, et même ce budget réduit n'est pas dépensé intégralement.

L'Orchestre radiophonique de la CBC, très cher aux Canadiens, est peut-être la plus pure concrétisation du mandat de la CBC. Le projet de supprimer l'Orchestre radiophonique de la CBC a fait réagir très vivement les interprètes, les compositeurs et les auditeurs de l'ensemble du pays et suscité une pluie de critiques. Comment est-ce possible? Il ne s'agit pas simplement de sauver un orchestre radiophonique qui est un trésor culturel national, non plus que de repenser le rôle et la mission de notre diffuseur public. En fait, le projet de démanteler l'Orchestre radiophonique de la CBC touche à l'essence de ce que veut dire vivre au XXI^e siècle dans une démocratie qui reconnaît et appuie toutes les formes d'expression créative.

Il est bien connu que tous les navires ont sur leur coque une ligne de flottaison, la ligne Plimsoll. Au XIX^e siècle, les propriétaires de navire peu scrupuleux surchargeaient leurs navires pour qu'ils coulent avec leur équipage. Peu importaient les qualités du navire, l'habileté de l'équipage ou la valeur du chargement — tous périssaient. Les propriétaires de navires faisaient de gros bénéfices grâce aux indemnités d'assurance. La ligne Plimsoll assure la sécurité des navires, de leur chargement et de leur équipage.

Comment peut-on vouloir couler un trésor culturel? Il faut ne pas connaître son histoire et la mépriser. La valeur de son chargement, l'habileté de son équipage et son importance pour la nation n'influencent aucunement le zèle de ceux qui veulent les saborder. Ils le feront si nous ne les obligeons pas à rendre des comptes.

Le Parlement canadien devrait ajouter une ligne comme la ligne Plimsoll sur la coque de l'Orchestre radiophonique de la CBC pour que ce magnifique navire et son équipage extrêmement compétent puisse continuer à transporter un chargement d'une immense valeur pour le Canada et le reste du monde.

En réponse à une question posée par Bill Siksay, le député NPD de Burnaby—Douglas, M. Stursberg a répondu:

Je crois qu'il ne faut pas oublier ce qu'était exactement l'Orchestre de la radio CBC. L'Orchestre de la radio CBC n'est pas un orchestre comme l'Orchestre symphonique de Vancouver, dont les musiciens sont employés à temps plein. Ce n'est pas un orchestre comme celui-là. Cet orchestre réunissait de façon occasionnelle différents musiciens qui donnaient un concert et nous les payons pour le faire.

Je pense que M. Stursberg a fait une déclaration qui a dû gêner son propre employeur lorsqu'il a qualifié l'orchestre d'orchestre à louer. Je dirais aussi que les dirigeants de la CBC ont également placé le Canada dans une situation embarrassante, comme le *New York Times* l'a rapporté à propos du démantèlement de l'Orchestre radiophonique de la CBC:

« En fait, c'est une simple question de rentabilité », a déclaré Jeff Keay, porte-parole de la Société Radio-Canada. « Nous n'avions plus les moyens de conserver cet orchestre. »

Permettez-moi de dire quelques mots pour féliciter l'Orchestre radiophonique de la CBC d'avoir rempli le mandat de la CBC, tant dans sa lettre que dans son esprit. Un des cinq grands orchestres canadiens et un des premiers orchestres radiophoniques au monde, les femmes et les hommes qui jouaient pour l'Orchestre radiophonique de la CBC de Vancouver ont été soigneusement choisis parmi les membres du Vancouver Symphony Orchestra et la communauté des musiciens indépendants. Étant donné que l'orchestre est réuni pour une représentation donnée et que tous les musiciens reçoivent les mêmes honoraires, il est remarquablement peu coûteux. Cela devrait bien évidemment plaire aux contribuables s'il s'agissait d'une simple question d'argent. L'orchestre est en mesure d'enregistrer une émission d'une heure en six heures et un disque compact en neuf heures. Au cours d'une saison normale, il produit douze émissions, trois ou quatre CD, trois concerts publics et

trois autres en association avec d'autres organisations. Il accomplit tout cela pour environ un demi-million de dollars par an.

Aucun orchestre canadien n'a fait autant pour présenter la musique des compositeurs canadiens. Au cours des 35 années qui ont précédé la décision bizarre de l'expulser de son studio d'enregistrement ultramoderne, l'orchestre a interprété pour la première fois 200 oeuvres de 80 compositeurs canadiens différents. L'Orchestre radiophonique de la CBC a enregistré 200 33 tours et 32 CD et la moitié de ces enregistrements étaient consacrés à des compositeurs canadiens. L'année dernière, cet orchestre, guidé par son brillant chef d'orchestre, Alain Trudel, a donné sept concerts et commandé 18 compositions canadiennes. L'orchestre s'est rendu dans de nombreuses villes, grandes et petites, et a pris sa place dans le coeur des Canadiens de l'ensemble du pays. Les Canadiens pourraient se demander pourquoi la télévision de la CBC n'a pas couvert la tournée qu'il a faite à Iqaluit l'automne dernier. Et maintenant, il est supprimé.

• (1605)

La haute direction de la CBC n'a pas de quoi le remplacer. La CBC a mis sur pied un concours de jeunes compositeurs et un concours de jeunes interprètes pour découvrir les meilleurs talents de la nation selon un processus ouvert, public, transparent et responsable et maintenant tout cela a disparu et il n'y a pas d'autre mécanisme qui permette de choisir les interprètes et les compositeurs.

Comment donc régler tous ces problèmes? Je pense que nous devrions vous demander à vous, à votre comité et au Parlement de rétablir l'orchestre de la CBC avec un budget approprié, de rétablir le concours de jeunes compositeurs et de jeunes interprètes qu'organisait la CBC, de rétablir l'émission *The Arts Report* et de trouver le moyen de financer correctement la CBC.

Je voulais terminer avec une histoire au sujet...

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Monsieur Miles, vous allez peut-être devoir garder votre histoire pour les questions...

M. Colin Miles: Très bien, je vous raconterai mon histoire une autre fois.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): ... parce qu'il y a beaucoup de membres du comité présents ici et nous allons avoir du mal à laisser tous les membres participer à la discussion.

Je vous remercie de votre exposé.

Nous allons maintenant passer à Jon Washburn, directeur principal et artistique du Vancouver Chamber Choir.

M. Jon Washburn (directeur principal et artistique, Vancouver Chamber Choir): Bonjour. Je m'appelle Jon Washburn du Vancouver Chamber Choir, la plus ancienne chorale professionnelle du Canada.

Cela fait 40 ans que je vis des deux côtés du microphone — en tant qu'interprète et en tant qu'auditeur.

Dès le départ, je tiens à dire clairement que le Canada doit faire les choses suivantes: premièrement, il faut reconstituer l'orchestre radiophonique; deuxièmement, il faut rétablir son réseau national de musique classique, sans doute en déplaçant le jazz et la musique populaire sur un troisième réseau radiophonique; et troisièmement, il faut rajeunir l'administration de la CBC, pour qu'elle apprécie le patrimoine musical dynamique du Canada et veuille le développer et l'étendre plutôt que l'échanger pour des modèles nouveaux, apparemment plus à la mode ou plus attractifs.

La préservation et le développement de notre patrimoine, nos racines culturelles et l'histoire artistique sont des éléments essentiels à la conservation de la créativité artistique canadienne. Les fleurs ont besoin d'une terre fertile. Nous devons préserver notre patrimoine artistique pour notre avenir et un patrimoine, à mon avis, doit s'enrichir. On ne détruit pas un édifice historique pour en construire un neuf. La CBC ne devrait pas détruire une musique pour la remplacer par une autre.

La musique classique, sous ses différentes formes et manifestations, a pour effet de préserver et de créer un patrimoine. C'est un moyen privilégié. Elle préserve notre passé musical grâce aux interprètes vivants et elle crée notre avenir musical grâce aux oeuvres des compositeurs vivants. C'est, malgré son nom, un art vivant et vital qui regroupe de nombreux genres musicaux importants pour une société civile. C'est le pilier de l'éducation musicale, la source de la culture canadienne et l'envie de diverses formes de musique de divertissement qui aimeraient acquérir sa permanence et sa longévité.

Il convient de noter que les adeptes actuels de la musique classique ont des origines ethniques diverses, qu'ils ont de profondes racines dans les groupes canadiens d'immigrants et qu'ils recherchent souvent la musique classique comme un moyen universellement reconnu d'acquérir une éducation et de progresser.

Je pense que la radio est le médium parfait pour la musique. Marshall McLuhan disait que la radio était un média chaud, qui obligeait les auditeurs à créer leurs propres images, à la différence du média froid que constitue la télévision, qui essaie de tout faire à la place du spectateur. En fait, je trouve qu'à la radio, la musique est encore de la musique alors qu'à la télévision, la musique se transforme habituellement en spectacle. À la radio, la musique conserve sa pureté.

La CBC, notre radiodiffuseur national public, est l'institution qui fait vivre la musique classique pour tous les Canadiens qui résident à l'extérieur de Toronto et de Montréal. Pour eux, la CBC ne devrait pas se contenter de faire du simple divertissement. Elle devrait être un instrument qui contribue à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre, à l'enregistrement et à la préservation de notre patrimoine musical et à la création et à la préparation de notre avenir musical. Elle devrait représenter l'art et la culture du pays dans toutes les régions du Canada et ne devrait pas s'abaisser à adopter les objectifs ou le contenu de la radio commerciale privée.

L'Orchestre radiophonique de la CBC a été le premier commanditaire des compositeurs canadiens et de la musique canadienne pendant 70 ans. Il a donné un magnifique exemple à ma propre organisation et à de nombreuses autres. Mais son travail n'est pas terminé. Je ne comprends vraiment pas pourquoi la haute direction de la CBC n'est pas très fière de lui ni pourquoi elle veut le supprimer au lieu de le développer. Au lieu d'être un parent fier de son enfant, elle agit comme une marâtre.

• (1610)

Nous devons trouver le moyen de rétablir cet orchestre. Nous devons revenir sur la décision de vider de son contenu la programmation en musique classique de Radio 2 et persuader la direction de la CBC que la destruction de l'infrastructure classique du Canada ne contribue d'aucune façon à développer les forces artistiques et culturelles de notre pays. Tout ce que le comité pourra faire pour essayer d'atteindre ces objectifs sera d'une grande importance pour l'avenir de notre pays.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci, monsieur Washburn.

Enfin, à titre personnel, George Zukerman.

M. George Zukerman (à titre personnel): Bonjour, chers amis. Comme ils disent dans l'opéra, *Coraggio*, la fin est proche.

Cela fait plus de 50 ans que je poursuis une modeste carrière internationale de soliste. Avant de devenir soliste, j'ai été pendant de nombreuses années membre du Vancouver Symphony et de l'Orchestre radiophonique de la CBC. Pendant mes temps libres, j'ai fondé et travaillé au développement d'Overture Concerts, qui a présenté des milliers de concerts, auxquels ont principalement participé de jeunes artistes canadiens, dans des petites collectivités du pays, avec un financement stable basé sur des abonnements. J'ai eu l'honneur de recevoir l'Ordre du Canada et l'Ordre de la Colombie-Britannique, pour cette activité péripatéticienne d'interprétation et d'organisation.

Ces dernières années, j'ai travaillé avec le ténor Ben Heppner et j'ai organisé des tournées dans les petites collectivités rurales canadiennes. J'ai pris un plaisir particulier à mettre sur pied Remote Tours Canada, qui envoie des ensembles de musiciens professionnels dans les écoles des régions isolées du Canada. Je suis donc particulièrement heureux d'avoir la possibilité de prendre la parole devant le comité permanent.

Ce matin, avant de venir à la réunion, j'ai reçu un courriel de Ben Heppner et il m'a demandé de vous le lire. Si vous le permettez, je vais vous lire quelques passages de son courriel:

Mesdames et messieurs,

Je suis en état de choc. Pendant que je voyageais à travers le monde pour donner des représentations, j'ai entendu des choses très inquiétantes au sujet de la CBC. ...

Il semble que toutes les organisations qui diffusaient des oeuvres artistiques ont disparu. L'orchestre de la CBC, un orchestre tout à fait unique en Amérique du Nord, a été supprimé d'un trait de plume. Le CBC Talent Festival — mentionné ci-dessus — disparu. Tous les grands programmes artistiques se sont évanouis.

J'ai déjà déclaré officiellement que le moment le plus important de ma carrière a été le concours de la CBC que j'ai gagné en 1979. Sans cette reconnaissance nationale, il est très probable que je n'aurais jamais décidé de poursuivre cette carrière. Aujourd'hui, alors que la liste des talents exceptionnels atteint des proportions significatives avec des noms comme James Ehnes, Measha Bruegggosman, voilà que l'on prend la décision de reléguer la musique « classique » à la tranche horaire de 10 à 15 heures. C'est la meilleure façon d'empêcher que les nouvelles générations s'intéressent à cette musique — diffusons cette musique à un moment où elles ne pourront pas l'entendre.

Je pense que ces grands changements constituent une grave erreur pour notre pays. Je suis sûr que certains d'entre vous vont entendre divers exposés dont les auteurs auront le courage de contester les efforts malvenus qui veulent faire de la CBC une station de radio de type commercial. Cela reflète une conception très limitée de notre culture nationale, de nos jeunes talents et de notre avenir. ...

Je vous invite à avoir le courage de revenir sur des changements de programme aussi malvenus.

Veillez agréer mes sincères salutations.

Ben Heppner

Après un plaidoyer aussi puissant, je dois avouer que le texte que j'ai préparé risque de paraître bien fade. J'ai donc peut-être économisé une minute avec ce courriel mais je n'économiserai pas beaucoup de temps avec ce qui reste.

Depuis quelques saisons, Ben Heppner, qui est peut-être la superstar canadienne la plus connue dans le monde de la musique classique, a pris un engagement envers le Canada. Entre ses tournées dans les grands opéras du monde, il a décidé de faire chaque saison, des tournées dans les petites villes canadiennes. L'année dernière, il a été à Dawson Creek et à Salt Spring, et dans d'autres villes de la C.-B. Cette année, il ira à Fort McMurray, à Whitehorse et à Yellowknife. Il sait qu'il n'y a pas qu'à Vancouver, Toronto et Montréal que les Canadiens écoutent de la grande musique.

Tout comme Ben Heppner, la CBC peut faire ce choix. Elle peut décider de suivre les cotes d'écoute ou de servir le pays. Il y a à Toronto et à Montréal d'autres possibilités d'entendre de la musique classique mais dans la plus grande partie de notre pays, la CBC est le seul poste de musique classique. La CBC semble avoir oublié que la musique classique est la base de toutes les autres musiques et doit par conséquent demeurer le genre de musique privilégiée par Radio 2. La grande musique reflète des normes d'excellence éternelles. Elle sera toujours appréciée par les jeunes, par les personnes âgées, par les nouveaux immigrants, par tous les groupes ethniques et nationaux qui composent notre nation. À sa place, on va maintenant nous offrir ce que Victor Borge appellerait « une pincée de ceci, une pincée de cela ». Personne, quels que soient ses goûts musicaux, ne trouvera beaucoup de satisfaction à écouter des programmes aussi disparates.

Mon propre député, Russ Hiebert, South Surrey—White Rock—Cloverdale, et un membre associé de votre comité, faisait remarquer hier encore dans une lettre à ses électeurs que « la CBC ne doit pas essayer de plaire à tout le monde parce que finalement, elle ne plaira à personne ».

•(1615)

Il peut sembler habile, politiquement parlant, d'essayer de rejoindre un auditoire plus large avec des goûts musicaux variés mais le résultat, comme vous pouvez le constater à partir des réactions du public, a été d'aliéner durablement l'auditoire de base de Radio 2, sans pouvoir garantir qu'il sera remplacé par un nouvel auditoire.

Examinez le mot anglais « orchestra » avant de supprimer l'Orchestre radiophonique de la CBC et essayez de l'épeler à l'envers. Les quatre dernières lettres, A-R-T-S, forment le mot « arts ». Il est absolument impossible de démanteler cet orchestre sans détruire également l'« art » qu'il représente. Les questions que vous abordez aujourd'hui vont bien au-delà du sort de cet orchestre que l'on est en train de saborder; mais c'est là une autre étape de l'érosion générale du respect et de la sensibilité historique envers la grande musique qui, avec la grande littérature, la peinture, la poésie, l'architecture, la danse, représente le patrimoine fondamental de notre nation en constante évolution.

Merci, mesdames et messieurs.

•(1620)

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci, monsieur Zukerman.

Et le fait d'avoir cité une lettre vous semble avoir donné plus de temps que vous en auriez eu pour deux sous mais je vous remercie de votre intervention.

Avant de passer à la période de questions de la séance, je vais demander à chacun des membres du comité — et on vient de me dire que cela ne pose aucun problème sur le plan technique — de s'identifier, ainsi que leur parti et leur circonscription. Veuillez vous limiter à cela.

Je vais commencer par moi. Andy Scott. Je suis le député libéral de Fredericton, Nouveau-Brunswick.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Je m'appelle Joyce Murray, députée libérale de Vancouver Quadra.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Hedy Fry, députée de Vancouver-Centre.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Francis Scarpaleggia, député de Montréal, Lac-Saint-Louis est le nom de ma circonscription.

[Français]

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Je m'appelle Maria Mourani et je suis députée du Bloc québécois dans le comté d'Ahuntsic, à Montréal.

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Je me nomme Luc Malo et je suis député du Bloc québécois dans la circonscription de Verchères—Les Patriotes, qui est située sur la Rive-Sud de Montréal.

[Traduction]

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Je m'appelle Bill Siksay, néo-démocrate, Burnaby—Douglas.

L'hon. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, PCC): Je m'appelle Jim Abbott, député de Kootenay—Columbia.

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Je m'appelle Dean Del Mastro, député de Peterborough, Ontario.

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Je m'appelle Dick Harris, député de Cariboo—Prince George.

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Je m'appelle Ed Fast, député d'Abbotsford, qui est également la ville d'origine de M. Clavin Dyck et nous sommes d'excellents amis.

M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC): Je m'appelle Harold Albrecht, député de Kitchener—Conestoga, Ontario.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci aux membres du comité.

Nous allons maintenant passer au premier tour de questions. La première intervenante est Mme Fry, pour cinq minutes.

L'hon. Hedy Fry: Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous ceux que je connais, George et les autres.

Vous avez présenté un puissant plaidoyer. Je viens de Vancouver et vous n'avez pas besoin de me convaincre de quoi que ce soit. Mais des représentants de la CBC sont venus nous voir et nous leur avons posé des questions à ce sujet, ainsi que sur la musique classique et nous avons obtenu quelques réponses précises.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Permettez-moi, madame Fry, de vous demander de regarder la caméra...

L'hon. Hedy Fry: Oh, excusez-moi. Je ne sais pas comment allumer mon micro et regarder la caméra.

Désolée de vous avoir tourné le dos.

Nous avons parlé à des représentants de la CBC il y a quelque temps et nous leur avons demandé de nous expliquer pourquoi ils avaient pris ces décisions. Je suis au courant de ce problème et j'appuie tous les arguments très importants que vous avez présentés, dont le moindre n'est pas qu'il s'agit là du dernier orchestre radiophonique en Amérique du Nord, mais il serait bon de parler de certaines solutions et j'aimerais vous poser des questions précises.

La CBC a affirmé qu'en démantelant cet orchestre, elle pourrait donner aux orchestres canadiens régionaux la possibilité d'apparaître régulièrement dans ses émissions. C'est une solution moins coûteuse qui permettrait également d'utiliser la diversité que représentent les orchestres symphoniques canadiens. C'est une de leurs solutions.

La deuxième, bien sûr, est le fait que cet organisme est sous-financé et vous l'avez tous admis. La troisième solution qu'a proposée la CBC, au sujet du fait qu'elle avait placé la musique classique dans une certaine tranche horaire, est qu'elle voulait encourager de nouveaux auditoires.

Comme vous le savez, la CBC a pour mandat, comme elle nous l'a rappelé, de promouvoir les régions canadiennes ainsi que la diversité et d'élargir son auditoire.

Voici donc certaines choses qui ont été mentionnées. Comment réagissez-vous à ces arguments? Quelles sont les solutions concrètes que vous pourriez proposer à la CBC sur cette question — les fonds, les régions, le fait que les autres orchestres symphoniques auront la possibilité de participer à des émissions?

• (1625)

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci, madame Fry.

Il nous reste trois minutes pour ce tour, pour sa question, je vous demande donc de répondre de façon judicieuse. Vous pouvez peut-être me faire signe pour que je puisse donner la parole à celui qui veut présenter la première réponse.

L'hon. Hedy Fry: George.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Très bien.

Monsieur Laverock.

M. George Laverock: Merci, madame Fry, pour ces bonnes questions.

Pour répondre à la première, je pense que cela touche directement l'argument que j'ai présenté plus tôt au sujet d'un rôle de réflexion par opposition à un rôle d'initiative. Le problème que pose la multiplication des émissions « hors studios » comme nous disons dans le métier, la diffusion de concerts déjà prévus, c'est que personne à la CBC n'a choisi les artistes qui les interprètent; personne n'a choisi qui sera le soliste ni quel sera le répertoire. La CBC renonce alors à exercer un contrôle sur les oeuvres interprétées.

La plupart des orchestres communautaires sont dirigés par des directeurs musicaux étrangers. Le Centre national des arts, où vous vous trouvez à l'heure actuelle, a un directeur musical étranger. J'ai fait une recherche sur leurs solistes et même si cet orchestre est pratiquement intégralement financé par Patrimoine Canada, les solistes qui ont été embauchés pour la saison prochaine comptent environ 65 p. 100 de Canadiens parmi leurs rangs. Mais les solistes de l'Orchestre radiophonique de la CBC étaient tous des Canadiens, voilà la différence.

Pour ce qui est de représenter les différentes régions du pays, l'Orchestre radiophonique de la CBC a toujours fait beaucoup d'efforts pour intégrer les talents de toutes les régions du Canada. Il a commandé des oeuvres de nombreux compositeurs provenant de toutes les régions du Canada et a eu des solistes venant de toutes les régions du Canada.

Ces arguments ne tiennent donc pas.

Merci.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci, monsieur Laverock.

Je vais maintenant aller à Vancouver et si quelqu'un de là-bas veut répondre, qu'il le fasse. Veuillez commencer par vous présenter.

M. Colin Miles: Je suis Colin Miles, du Centre de musique canadienne.

La CBC n'a enregistré aucun concert du Vancouver Symphony l'année dernière, même si celui-ci a présenté de magnifiques concerts de musique canadienne, des choses incroyables, et pas un seul de ces concerts n'a été enregistré. La CBC ne fait pas des économies en démantelant l'Orchestre radiophonique de la CBC pour enregistrer les prestations d'autres orchestres; elle dépense moins d'argent sur les enregistrements. Les crédits consacrés aux enregistrements ont diminué de moitié par rapport à ce qu'ils étaient les années précédentes.

Je voudrais également dire quelques mots de rejoindre des collectivités différentes. L'Orchestre radiophonique de la CBC fait vraiment ce genre de chose. Il a donné un concert de musique persane. Il a offert un concert avec des interprètes asiatiques. Il a présenté des concerts avec des rappeurs. Il vient de donner un concert à Iqaluit où il a exécuté de la musique inuite. Cet orchestre rejoint donc toutes sortes de communautés. Comme je l'ai dit, c'est une organisation qui reflète parfaitement le mandat de la CBC.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

[Français]

Nous allons maintenant passer à Mme Mourani, du Bloc québécois.

Mme Maria Mourani: Merci.

Bonjour à tous.

Je trouve très intéressant ce que vous nous dites aujourd'hui. M. Lacroix, qu'on a rencontré le 1^{er} mai dernier, semblait dire que ces changements allaient permettre de diffuser divers genres de musique sur les ondes de Radio Two et faire en sorte que cette station devienne la première source de musique canadienne au pays. Que pensez-vous de cela?

D'après ce que j'ai compris de ses propos, il va résulter de cette décision une programmation variée qui va attirer un autre genre d'auditoire. En fait, la musique classique ne sera pas totalement éliminée puisqu'une émission diffusée en semaine, de 10 heures à 15 heures, sera entièrement consacrée à ce genre musical. En septembre, Radio Two va offrir de nouvelles programmations en ligne, dont deux seront consacrées à la musique classique. Le fait que ce soit en ligne pourrait attirer un auditoire plus jeune, qui ne s'intéresserait peut-être pas à la musique classique en temps normal.

Que pensez-vous de tout cela? Ma question s'adresse vraiment à tout le monde. N'importe qui peut y répondre.

• (1630)

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Je m'adresse à Vancouver. Madame Danielson.

Mme Janet Danielson: Je vais répondre à celle-ci.

Le mot « genre » est un mot dangereux et le site Web de la CBC nous assure que nous allons diffuser un répertoire musical plus large, plus riche et plus diversifié: classique, folk, jazz, et le reste. La répartition des musiques en catégories de genre n'est pas une opération toujours facile ni aussi juste qu'elle le paraît. Vous pourrez examiner ce que j'en dis dans mon mémoire.

Pourquoi parler d'un seul genre pour la musique classique? Pourquoi ne pas parler de la polyphonie de la renaissance, de la chanson artistique du XIX^e siècle, de l'opéra baroque français, de la musique sérielle, du minimalisme, pour en nommer quelques-uns? Ces genres sont bien plus différents l'un de l'autre sur le plan sonore que, disons, les compositeurs-chanteurs, et la musique folk. Mais tous ces genres classiques importants sont maintenant réunis dans la catégorie de la musique classique qui occupe de moins en moins de place dans la programmation de la CBC.

Le fait est que les harmonies sur lesquelles reposent toutes les formes actuelles de musique populaire découlent de progressions d'accords classiques qui ont été élaborées progressivement sur plusieurs siècles par les compositeurs. Il est assez étrange de penser que l'on va élargir le tronc pour faire de la place pour les branches.

La seule idée de classer la musique par genre n'est qu'un tour de passe-passe. Lorsque le genre remplace l'excellence, la beauté, l'innovation et la puissance, vous risquez de tomber dans le « genreicide » et c'est exactement ce qui est arrivé. Les compositeurs, les chefs d'orchestre, les interprètes instrumentaux et choraux et leurs auditoires attristés doivent maintenant se tasser à l'arrière de l'autobus de la Radio 2 et nous constatons que le seul orchestre national canadien a été démantelé.

La baladodiffusion en direct et la vidéo en continu, et le reste: ce n'est pas de la diffusion; c'est de l'infusion. C'est une technologie intéressante et importante. J'appuie la décision de la CBC de faire ce genre de chose. Mais cela ne se compare pas à la radiodiffusion. Et il est tout à fait inacceptable de réduire de cette façon le genre très vaste que représente la musique classique, une musique qui a été jouée pendant des siècles et qui participe aussi à l'exploration de nouveaux domaines particulièrement intéressants. Ce n'est pas élargir la programmation; c'est la réduire. C'est une façon très bizarre d'utiliser ces termes.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Quelqu'un d'autre?

Monsieur Washburn.

M. Jon Washburn: Oui, j'aimerais parler de ce sujet. Merci.

J'aimerais dire que je ne me fie pas aux mots qu'utilise la CBC mais je peux clairement constater ce qu'elle fait et elle n'est pas en train d'élargir la gamme des musiques jouées. Elle remplace une musique par une autre et cela me trouble beaucoup.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Il nous reste une demi-minute, peut-être assez de temps pour un commentaire de M. Mourani.

[Français]

Mme Maria Mourani: Les jeunes passent leur temps à naviguer sur Internet. C'est vraiment leur médium de prédilection, plus que la radio ou la télévision. Ne pensez-vous pas que le fait d'offrir de la musique classique sur Internet va permettre, d'une certaine manière, de démocratiser la musique classique et de donner l'occasion aux jeunes d'avoir accès à cette musique? Pour ce qui est de la classification, je vous avoue que ça peut se faire autrement. Si on parle strictement du fait d'offrir de la musique classique sur Internet, ne pensez-vous pas que c'est malgré tout une bonne chose?

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Une brève réponse.

Mme Janet Danielson: C'est certainement une bonne chose mais cela ne remplace pas la musique classique. D'après le sondage sur les arts et la culture que j'ai entre les mains, c'était là l'équilibre souhaité:

64 p. 100 des auditeurs demandaient que l'on diffuse autant ou davantage de musique classique qu'auparavant.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Je vais maintenant donner la parole à Bill Siksay pour cinq minutes.

M. Bill Siksay: Merci.

Je tiens à remercier les témoins, en particulier pour ce tour d'introduction très digne que nous avons eu au début.

Monsieur Miles, vous avez mentionné que vous pensiez que l'Orchestre radiophonique de la CBC était un modèle particulièrement rentable. Je me demande si vous pourriez nous en dire davantage à ce sujet et si quelqu'un d'autre veut intervenir sur la question de la rentabilité des orchestres radiophoniques, qu'il le fasse.

• (1635)

M. Colin Miles: Oui, merci d'avoir posé cette question, monsieur Siksay.

C'est un orchestre rentable parce qu'il travaille en studio et que le studio est une grande invention du XXI^e siècle. C'est de cette façon que le phénomène Glenn Gould a pris naissance. Le studio radio de la CBC est un endroit vraiment surprenant. Avec cet orchestre surprenant, avec un producteur et quelques techniciens, il est possible de produire une émission en six heures environ, et un CD en neuf heures.

Ce n'est pas dicté par le marché; cela veut dire que c'est la CBC qui commande, qui prend les décisions concernant le répertoire, concernant les interprètes, et la façon de faire les choses.

Et étant donné qu'il s'agit d'un orchestre vraiment remarquable, dont les services sont retenus par contrat, c'est également beaucoup plus rentable que d'essayer de retenir autrement les services d'un orchestre. Et ce n'est pas tout à fait la même chose que les enregistrements hors studios.

Nous pensons bien entendu qu'il faudrait faire de nombreux enregistrements hors studios et d'autres genres d'enregistrements d'autres orchestres canadiens pour montrer ce qui se passe; mais un orchestre radiophonique offre pour la CBC la magnifique possibilité de jouer un rôle de leader et de produire des oeuvres artistiques de grande qualité. Et lorsqu'un tel orchestre a accès à des gens comme les gagnants du concours de jeunes compositeurs de la CBC, il est en mesure de présenter les meilleures créations de nos jeunes talents.

Merci.

M. Bill Siksay: Je pense que quelqu'un d'autre veut intervenir sur cette question.

M. Jeremy Berkman: Oui. Je m'appelle Jeremy Berkman.

J'aimerais parler, en tant que musicien, d'un aspect de l'Orchestre radiophonique de la Société Radio-Canada et c'est celui des enregistrements, qui constitue un aspect très différent des diffusions en direct et c'est un aspect dans lequel s'est spécialisé l'orchestre radiophonique.

Lorsqu'on joue en direct, on pense toujours à ce qui va suivre et on ne regarde que l'ensemble mais avec les enregistrements, on peut parfois examiner de façon très approfondie une petite phrase musicale et essayer de la rendre de façon absolument parfaite. C'est quelque chose que nous faisons rarement comme musiciens, et cela est regrettable. Par contre, l'Orchestre radiophonique de la CBC prend le temps de faire ce genre de chose. Et c'est ce qui fait de nous de meilleurs musiciens lorsque nous interprétons des oeuvres dans d'autres lieux, et c'est ce qui permet à l'Orchestre radiophonique de la CBC de créer un patrimoine grâce aux enregistrements.

C'est d'après moi une qualité très spécialisée que les musiciens de cet orchestre ont perfectionné au point où il est plus rentable d'avoir recours à leurs services qu'à ceux de personnes qui ne connaissent pas aussi bien qu'eux cette forme artistique particulière.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Monsieur Siksay, il vous reste deux minutes.

M. Bill Siksay: Peut-être que Mme Danielson veut intervenir.

Mme Janet Danielson: Oui. Je veux simplement vous recommander le mémoire que vous a envoyé Laurie Townsend, dans lequel elle examine en détail les chiffres pour montrer que l'Orchestre radiophonique de la CBC est en fait une façon très rentable de présenter de la musique.

Bien sûr, en tant que compositrice, je sais que les chances qu'une nouvelle oeuvre canadienne soit créée seraient bien plus grandes avec un orchestre radiophonique que si la CBC se contentait de rechercher des orchestres locaux dont les mandats ne sont pas vraiment axés sur l'interprétation de la nouvelle musique canadienne et la diffusion de la créativité compositionnelle canadienne.

M. Bill Siksay: Je sais que les orchestres radiophoniques sont un peu une espèce en voie de disparition en Amérique du Nord puisque celui de la CBC est le dernier, mais je sais que dans d'autres pays, ils sont très vivants et très dynamiques.

Y en a-t-il parmi vous qui connaissent d'autres orchestres radiophoniques dans d'autres pays et pouvez-vous nous dire pourquoi ils existent toujours et pourquoi nous semblons avoir ce genre de discussion au Canada?

M. George Zukerman: Puis-je répondre à cela?

Il y a un orchestre radiophonique à Tirana, en Albanie. Il y en a un aussi à Séoul, en Corée. Il y en a évidemment beaucoup. Tous les pays qui prétendent avoir une tradition musicale civilisée ont eu un orchestre radiophonique. L'Australie a possédé trois orchestres radiophoniques. L'Autriche en a deux. À l'heure actuelle, il y en a huit en Allemagne.

Pourquoi des orchestres radiophoniques? C'est parce qu'ils peuvent diffuser la musique de façon beaucoup plus efficace que dans une salle de concert. Chaque radiodiffusion est entendue par des milliers de personnes, et pas seulement dans les grands centres, ni uniquement par ceux qui achètent des billets mais par ceux qui se trouvent dans leur ferme ou dans leur studio ou chez eux ou même qui conduisent leur voiture, parce qu'ils peuvent y écouter de la musique. Une seule radiodiffusion peut rejoindre des millions de personnes.

J'ai joué dans un orchestre il y a 55 ans et à cette époque, nous produisions 39 émissions par an. C'est ce que faisait l'Orchestre radiophonique de Vancouver de la CBC et nous avons joué les oeuvres d'un nombre incalculable de compositeurs canadiens inconnus, des gens comme John Weinzweig, des gens comme Murray Schafer, comme Murray Adaskin, comme Jean Coulthard.

Ils sont devenus au XX^e siècle les grands noms de la musique canadienne. Cela leur a donné la possibilité de lancer leur carrière.

Sans l'Orchestre radiophonique de la CBC, qui donnera à ces compositeurs la possibilité de diffuser leurs oeuvres? Les orchestres radiophoniques font beaucoup plus de choses que les orchestres publics.

• (1640)

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Nous allons maintenant passer à Jim Abbott, pour cinq minutes.

L'hon. Jim Abbott: Merci.

Encore une fois, je dirais à nos témoins que j'apprécie beaucoup qu'ils aient pris le temps de venir représenter non seulement eux-mêmes mais je suis sûr les nombreuses personnes auxquelles ils ont parlé.

La discussion au sujet de l'existence d'auditeurs en colère au Canada m'a beaucoup intéressée. Je porte à croire qu'il y a un certain nombre de gens qui sont vraiment choqués par ce qui se passe.

Une des difficultés que j'ai rencontrées, je l'avoue, en examinant cet aspect, c'est qu'il y a l'article 40 de la Loi sur la radiodiffusion qui énonce ce qui suit:

La Société est responsable en dernier essor devant le Parlement, par l'intermédiaire du ministre, de l'exercice de ses activités.

La Loi sur la radiodiffusion énonce également aux articles... Si vous voulez écrire ces chiffres, je pense qu'ils sont pertinents. Il y a les paragraphes 55(4) et 55(5) ainsi que les paragraphes 71(1) et 71(2). Ces dispositions précisent en détail comment la société doit rendre des comptes au ministre et en fin de compte, au gouvernement.

Le paragraphe 46(5) est toutefois particulièrement gênant, parce qu'il concerne également les audiences à laquelle nous participons. Il énonce que la Loi sur la radiodiffusion garantit à la Société la liberté d'expression et l'indépendance en matière de journalisme, de création et de programmation.

Ceci ne veut pas dire que je n'ai pas écouté les demandes, tout comme l'ont fait les autres membres du comité, qui visent à recommander à la CBC de rétablir toutes ces choses.

C'est la question que je vous pose — ce n'est pas une question piège, parce que c'est un aspect dont le comité va devoir tenir compte. J'aimerais que vous me disiez tous les six si vous pensez que le comité permanent devrait pouvoir donner à la CBC des directives en matière de journalisme, de création et de programmation.

Dans l'affirmative, cela voudrait dire que le point de départ du comité est que, dans sa sagesse, il devrait faire savoir au gouvernement que nous pensons que le comité, ou une autre instance, devrait pouvoir donner à la CBC des directives en matière de journalisme, de création et de programmation.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Je ne vais pas critiquer les connaissances mathématiques de M. Abbott mais vous êtes sept, et je vous invite donc à essayer de vous limiter à environ 30 secondes chacun.

Je vais d'abord donner la parole à M. Laverock, à Montréal.

M. George Laverock: D'accord.

Je ne pense pas que M. Abbott affirme qu'il pourrait demander, en qualité de membre du comité, à la CBC de n'engager que des artistes de Cranbrook mais je pense que ce serait une excellente chose, pour tous ceux qui sont extrêmement choqués par ce qui se passe, que le comité dise au moins à la direction de la CBC, par l'entremise du ministre du patrimoine, qu'il pense qu'il y a quelque chose qui ne va pas du tout. Je ne pense pas que l'on pourrait qualifier cela d'intervention dans la programmation.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Maintenant à Vancouver.

M. Jon Washburn: Étant donné que le comité a pour rôle de représenter ou de préserver le patrimoine canadien, et étant donné que je considère qu'il s'agit là d'un grave problème de patrimoine, la toute première chose à laquelle je m'attendrais de la part des membres du comité est qu'ils soient aussi choqués que nous.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): À qui le tour?

M. George Zukerman: Il me semble que le comité est tenu, en raison de sa mission, de faire remarquer que la CBC a littéralement abdiqué ses responsabilités envers la musique canadienne et que cette décision est suffisamment grave pour écarter les réserves que vous pouvez entretenir au sujet des changements de structure que vous aimeriez proposer.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Madame Danielson.

Mme Janet Danielson: Oui, comme je l'ai fait remarquer plus tôt, le sondage montrait qu'il y avait eu une érosion de la volonté de remplir le mandat de la Société et c'est un point important. Le sous-alinéa 3(1)d(i) de la Loi sur la radiodiffusion de 1991 énonce que le système canadien de radiodiffusion devrait « servir à sauvegarder, enrichir et renforcer la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada ».

En 1968, la CBC a été créée comme service public et c'est la raison pour laquelle il faut lui signaler — de façon générale et non pas détaillée — qu'elle cesse d'enrichir l'unité, l'identité et la culture canadiennes. Et je pense que c'est ce qui s'est produit.

• (1645)

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Monsieur Miles.

M. Colin Miles: Je vous dirais ce que j'ai dit aux dirigeants de la CBC lorsqu'ils ont annoncé qu'ils allaient supprimer l'orchestre, et c'est que l'Orchestre radiophonique de la CBC respecte magnifiquement l'esprit et la lettre du mandat de la CBC et que la direction de cette Société ne tient pas compte de son mandat. Le fait que cette direction ne respecte pas le mandat de la CBC devrait être un sujet de préoccupation pour le conseil d'administration et pour votre comité.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Allez-y, monsieur Berkman.

M. Jeremy Berkman: Premièrement, je dois dire que cela me paraît être une question extrêmement intéressante, parce que je crois que nous devons faire très attention. Et je pense également que le comité sait fort bien, dans sa sagesse, ce qu'il peut faire en termes de directives et de conseils. Une des difficultés est, d'après nous, que la CBC sous-estime l'intelligence de son public et de ses auditeurs. C'est une chose qui me paraît dangereuse. Je ne pense pas que nous pouvons sous-estimer l'intelligence du comité. Je pense qu'il a pour rôle de conseiller et d'informer mais peut-être pas d'imposer. C'est l'équilibre auquel vous devez en arriver et nous vous sommes reconnaissants des efforts que vous déployez pour y parvenir.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): C'est ce que nous recherchons constamment.

Et maintenant, nous allons donner la parole à M. Dyck.

M. Calvin Dyck: Je pourrais peut-être faire une comparaison. Si la galerie nationale constatait que les panneaux publicitaires de Tim Hortons généraient davantage de recettes et étaient plus facilement reconnaissables que les oeuvres du Groupe des Sept et décidait de mettre de côté les oeuvres du Groupe des Sept pour montrer des panneaux publicitaires, vous auriez parfaitement le droit de le dire « un instant, ce n'est pas préserver un trésor national ». Je considère que la musique classique est un trésor national qu'il convient d'enrichir, de préserver et de présenter.

Il y a déjà des stations de radio commerciales qui jouent de la musique pop, de la musique folk et de la musique rock mais il y a très peu de stations de radio, la CBC étant une des rares d'entre elles, qui diffuse encore de la musique classique et en font la promotion. C'est la raison pour laquelle je pense que nous avons parfaitement le droit de dire: « Un instant, que sommes-nous en train de faire? »

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Merci à tous les témoins d'avoir répondu en respectant l'horaire.

Nous allons maintenant entendre M. Scarpaleggia, pour cinq minutes.

M. Francis Scarpaleggia: Merci, monsieur le président.

Merci pour vos exposés très savants. J'ai trouvé très stimulant d'entendre des opinions aussi réfléchies au sujet de la musique. Et je félicite M. Siksay d'avoir continué sur ce sujet et de nous avoir mis en contact grâce à cette liaison longue distance.

J'ai l'horrible sensation que nous assistons en ce moment à l'équivalent pour la musique classique de l'annulation du programme Avro Arrow. Je ne suis pas en train de blaguer. Je suis en fait très sérieux.

J'ai également le sentiment que la CBC essaie d'utiliser pour la musique classique le modèle de financement qui existe pour les films au Canada. Autrement dit, elle suggère d'avoir un autre organisme de financement, comme le Conseil des Arts, qui financerait de façon indépendante les initiatives du secteur privé en matière de développement artistique. Cela fonctionne pour les films, mais je ne suis pas sûr que cela pourrait fonctionner dans le domaine de la musique classique.

Ma première question s'adresse à Mme Danielson.

Pensez-vous que, d'une façon générale les orchestres symphoniques du Canada s'intéressent suffisamment aux nouvelles oeuvres des compositeurs canadiens? Je sais que de nombreux orchestres consacrent une partie de leur programme aux nouvelles oeuvres, en général, et peut-être pour d'excellentes raisons, mais peut-être aussi pour des raisons commerciales ou autres. Mais pensez-vous qu'ils ne sont pas en mesure de présenter suffisamment les oeuvres des compositeurs canadiens comme Murray Schafer et Mme Coulthard? Est-ce bien Jean Coulthard?

Mme Janet Danielson: Oui, c'est Jean Coulthard.

M. Francis Scarpaleggia: Pensez-vous qu'effectivement ils ne sont pas en mesure de le faire?

• (1650)

Mme Janet Danielson: Oui.

Bien sûr, j'aimerais beaucoup que les programmes contiennent davantage d'oeuvres récentes des compositeurs canadiens, en partie parce qu'il y a tant de jeunes compositeurs qui créent des oeuvres vraiment stimulantes et convaincantes. Il y a John Estacio qui crée des opéras. Son opéra a été repris à quatre reprises, chose pratiquement unique, devant des salles comblées. Il y a effectivement de nombreux jeunes compositeurs et des compositeurs plus âgés, dont les oeuvres méritent vraiment d'être diffusés davantage. Ce n'est pas le cas de tous. Et bien sûr, comme il y en a toujours eu, il faut un processus de sélection qui permette de retenir les meilleures oeuvres. Mais si nous n'entendons pas suffisamment ces oeuvres, ce processus ne pourra se poursuivre et nous ne serons pas capables de créer un répertoire.

M. Francis Scarpaleggia: Je ne veux pas vous interrompre mais mon temps de parole est limité.

Si j'ai bien compris ce que vous dites, vous pensez qu'il n'est pas possible de s'en remettre sur ce point aux orchestres symphoniques du secteur privé.

Mme Janet Danielson: Absolument.

M. Francis Scarpaleggia: Il faut donc un genre de système mixte, une spécialité canadienne.

Vous avez répondu à ma question.

Bien évidemment, vous avez fait du lobbying. Je n'utilise pas ce mot dans un sens péjoratif mais vous avez parlé à la direction de la CBC. Vous avez présenté à plusieurs reprises les mêmes arguments à la direction de la CBC. Quelle a été sa réaction? Estimez-vous que vous vous heurtez à une machine commerciale avec la direction de la CBC?

Je n'essaie pas de vous faire dire des choses négatives au sujet de la direction de la CBC mais avez-vous rencontré un membre de la direction qui soit sensible à vos préoccupations? Ou pensez-vous qu'on vous dit tout simplement des choses gentilles mais qu'on ne tiendra aucun compte de ce que vous proposez?

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Il nous reste une minute. Qui aimerait répondre à cela?

Mme Janet Danielson: Je pense que cela m'est adressé.

Oui, la Ligne canadienne des compositeurs a d'excellents rapports avec la CBC et bien sûr, nous demandons toujours que l'on diffuse davantage de musique canadienne. Mais au cours des trois ou quatre dernières années, nous avons constaté une grande différence et effectivement, nous sentons que nous nous heurtons à un mur. Il y a eu un changement marqué depuis le début des années 2000 et en particulier depuis la publication de ce sondage en 2005.

M. Francis Scarpaleggia: Merci.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

[Français]

C'est au tour de M. Malo, du Bloc québécois.

Vous disposez de cinq minutes.

M. Luc Malo: Merci, monsieur le président.

Merci d'être ici avec nous. Je voudrais simplement demander un éclaircissement à M. Dyck. Dans sa présentation, il a nommé un certain nombre d'artistes, allant de Anne Murray à Céline Dion, qui ont fait leurs marques et travaillé avec différents acteurs du monde de la musique classique pour mettre leur talent en valeur.

Monsieur Dyck, vous avez dit que CBC/Radio-Canada avait mis au monde un certain nombre d'artistes en présentant leurs oeuvres. Vous avez également dit qu'au XX^e siècle, les choses étaient

différentes et que certains groupes se démarquaient parce qu'ils étaient plus audacieux et présentaient leurs oeuvres d'une façon plus éclatée, plus au goût du jour. En 2008, certains artistes se démarquent dans différents styles musicaux et ne sont pas nécessairement diffusés sur les ondes des radios commerciales.

Ne serait-ce pas le rôle de CBC/Radio-Canada de présenter ces artistes sur les ondes de la radio publique?

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Je cherche quelqu'un qui souhaite répondre à cette question.

M. Calvin Dyck: C'est une excellente question.

Comme nous le savons tous, les chansons de nos artistes populaires sont très souvent diffusées par plusieurs stations de radio. Quelqu'un comme Anne Murray n'a pas besoin de notre aide pour réussir. Elle est venue récemment ici et a fait une tournée à guichets fermés.

Il me semble que le mandat de la CBC consiste particulièrement à encourager les jeunes talents, à présenter les nouveaux compositeurs et leurs oeuvres et à faire connaître dans le monde entier les artistes canadiens.

[Français]

M. Luc Malo: Que fait-on des artistes de la relève qui ne tournent pas à la radio commerciale et qui ne cadrent pas dans la catégorie classique? Ont-ils aussi le droit, comme artistes, d'être promus sur les ondes de la radio publique?

• (1655)

[Traduction]

M. Jon Washburn: J'aimerais simplement signaler qu'il y a des artistes jeunes et âgés dans tous les genres et que les musiciens populaires ne sont pas toujours jeunes — pensez aux Rolling Stones — et que les musiciens classiques ne sont pas toujours âgés.

Il est important de reconnaître que la base de notre culture, la base de la musique populaire est la musique classique. Nous devons préserver la formation, les systèmes d'éducation qui sont fondés sur la musique classique. Ce sont là des éléments très importants pour l'épanouissement des jeunes musiciens, quel que soit le genre de musique auquel ils s'intéressent.

[Français]

M. Luc Malo: Vous jouez sur les mots. Bien sûr, il y a des jeunes et des vieux qui font différents styles de musique, mais vous ne répondez pas à ma question. Les gens arrivant sur le marché ou qui sont plus vieux, qui ne font pas nécessairement de la musique classique et dont les oeuvres ne sont pas entendues sur les ondes des radios commerciales, ont-ils eux aussi le droit d'avoir de l'espace sur les ondes de la radio publique?

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Madame Danielson, j'ai vu votre main.

Mme Janet Danielson: Oui.

J'ai hâte de prendre connaissance des recommandations de Bill Bruneau. Je ne pense pas que quelqu'un demande que la CBC diffuse exclusivement de la musique classique — loin de là. La CBC n'a jamais été un poste de radio exclusivement consacré à la musique classique.

Je me souviens que, lorsque j'étais adolescente, bien avant que les gens en Europe connaissent Elton John, j'ai connu Elton John grâce à la CBC. Je pense que cela constitue une partie très importante de la programmation de la CBC. Nous nous opposons à la suppression d'un moyen essentiel de diffusion de la musique classique, l'Orchestre radiophonique de la CBC, et au déplacement de la musique classique vers une tranche d'horaire que pratiquement personne n'écoute. Les jeunes sont très déçus de ne pouvoir entendre cette musique lorsqu'ils se rendent à l'école.

On a décidé de limiter de façon beaucoup plus stricte l'horaire de diffusion de cette musique. Mais je suis tout à fait d'accord avec vous sur ce point, à savoir que la CBC a toujours eu des programmes de musique autre que classique qui étaient vraiment excellents, et c'est une bonne chose. C'est très bien.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Merci, monsieur Malo.

Nous allons maintenant passer à Ed Fast pour cinq minutes.

M. Ed Fast: Merci, monsieur le président.

Bienvenue aux témoins.

Je dois vous avouer que je suis partial. Ma famille fréquente assez souvent les concerts du Vancouver Chamber Choir. M. Dyck a été pendant des années le mentor musical de ma fille et nous lui en sommes vraiment reconnaissants.

Je vais toutefois vous poser une question très directe qui rejoint le sujet qu'a abordé tout à l'heure M. Abbott. J'aimerais que vous me répondiez uniquement par oui ou par non, à cause du manque de temps.

La seule personne qui a véritablement le pouvoir d'obliger la CBC de prendre certaines décisions au sujet de sa programmation est le ministre. Le comité peut faire des suggestions et nous pouvons formuler des recommandations très précises mais en fin de compte, cela relève uniquement du ministre. La Loi sur la radiodiffusion énonce très clairement que la CBC jouit d'une grande indépendance pour ses décisions en matière de programmation. De sorte qu'en fait, il faudrait des circonstances vraiment extraordinaires pour que nous émettions des directives à son égard.

Premièrement, pour ce qui est de la suppression de l'Orchestre radiophonique de la CBC, pensez-vous que cet événement est suffisamment grave pour qu'il amène le ministre à intervenir? J'aimerais obtenir un oui ou un non de la part de tous les sept d'entre vous.

Des voix: Oui.

Une voix: Absolument.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Je crois en avoir compté sept.

Renversons la charge de la preuve. Y a-t-il quelqu'un qui pense le contraire?

Je crois que cela répond à votre question, monsieur Fast.

M. Ed Fast: Sur ma question de suivi... Quelle était la réponse?

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Il y a eu sept oui. Je pense même que quelqu'un a voté deux fois.

M. Ed Fast: Très bien.

Ma question suivante portait sur le point de savoir si vous pensiez que le ministre devrait intervenir à propos de la diminution de la programmation de musique classique sur Radio 2 de la CBC. Y a-t-il encore sept oui?

Une voix: Absolument.

Des voix: Oui.

M. Ed Fast: Très bien.

Laissez-moi poursuivre sur ce sujet avec une dernière question qui porte sur ce qu'a proposé la CBC à titre de remplacement. Mme Mourani y a déjà fait référence il y a un instant. Elle a mentionné qu'en fait la CBC avait déclaré que la diffusion de musique en continu sur Internet pourrait non seulement remplacer une partie des émissions de musique classique qui vont disparaître mais que cela élargirait en fait l'offre d'émissions de musique classique au Canada.

Premièrement, acceptez-vous cet argument et sinon, pourquoi pas?

● (1700)

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Je vais d'abord m'adresser à Montréal.

M. George Laverock: Je pense que cette question de la musique en continu est une tentative de diversion. Et comme Mme Danielson l'a dit plus tôt, ce n'est pas de la radiodiffusion. Il faut être assis devant son ordinateur dans son bureau pour entendre la musique de cette façon. La plupart du temps, nous écoutons la musique lorsque nous nous déplaçons. Nous l'écoutons en voiture. Nous l'écoutons partout. Cet argument ne tient pas. Je pense que la CBC cherche uniquement à faire diversion et à faire dévier la discussion.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci, monsieur Laverock.

Je passe à Vancouver.

M. Jon Washburn: Je pense que la baladodiffusion, quel que soit le nom qu'on lui donne, la diffusion sur Internet, est une bonne chose si elle vient s'ajouter à ce que nous avons. Si l'on veut grâce à cette technique remplacer la véritable radiodiffusion, alors non, je dirais que c'est une mauvaise chose.

M. Jeremy Berkman: Si cela vient s'ajouter au reste, je dirais que c'est une excellente chose. Il me paraît très bien que la CBC utilise Internet. Mais je suis d'accord avec les autres: uniquement à titre supplémentaire.

M. George Zukerman: Croyez-le ou non, il y a encore beaucoup de gens qui n'ont pas d'ordinateurs ni accès à ce genre de programme et bien évidemment, certainement pas dans leur voiture. Il y a aussi le fait que bien souvent dans les régions rurales, il n'y a pas de liaisons Internet rapides partout et il n'est pas toujours possible d'entendre la musique de cette façon.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Madame Danielson.

Mme Janet Danielson: C'est aussi un peu une insulte pour les personnes âgées qui ont toujours été des auditeurs fidèles de la CBC. J'ai demandé à ma mère: « Est-ce que tu écoutes souvent la CBC en ce moment? » « Eh bien, non. Ils avaient pourtant des émissions très intéressantes sur les livres nouveaux, des émissions dramatiques et de la musique. Non je ne l'écoute plus. »

J'ai posé la question à plusieurs personnes âgées. Elles n'écoutent jamais la baladodiffusion. Les gens qui habitent dans les régions rurales n'ont pas toujours un accès à large bande mais c'est un excellent élément supplémentaire.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Colin Miles.

M. Colin Miles: Quel pourrait être le rôle de la baladodiffusion à l'avenir? Il faut que la baladodiffusion offre un contenu et s'il n'y a pas d'orchestre radiophonique pour créer ce contenu, cela veut dire que nous dépendrons des enregistrements de l'étranger. Qu'arrivera-t-il à tous ces excellents nouveaux compositeurs et à tous ces excellents nouveaux interprètes qui pourraient participer à nos émissions?

C'est aussi une tentative de diversion parce qu'après avoir détruit notre capacité de créer des enregistrements avec les disques de la SRC et avec le démantèlement de l'Orchestre radiophonique de la CBC, nous avons détruit notre capacité de créer des programmes que nous pourrions également baladodiffuser.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci, messieurs Miles et Fast.

Nous allons maintenant passer à Joyce Murray pour cinq minutes.

Mme Joyce Murray: Merci.

Je tiens à vous féliciter pour la qualité de vos exposés.

Tout comme Ed, je vais vous dire pourquoi je ne suis pas impartiale dans ce débat. J'ai participé à trois reprises au Courtney Youth Music Camp. J'ai fait partie du Vancouver Junior Youth Orchestra et d'un quintet à vent lorsque j'étais adolescente et j'ai été membre du Cape Town Performing Arts Board Orchestra au début de mes études à l'université. Je ne suis donc pas impartiale.

George a presque décrit ce que serait l'écosystème d'un orchestre radiophonique. Il n'y a pas que l'orchestre et ses productions... Je suis dans la reforestation depuis 25 ans, de sorte que comme pour un arbre, il n'y a pas seulement le bois coupé qui compte, il y a tout l'écosystème dont fait partie l'arbre. Vous parlez de découvrir des talents et d'alimenter les producteurs ainsi que les talents et les compositeurs, c'est donc un écosystème très vaste.

La question que j'aimerais vous poser, George, est la suivante: si l'on met fin à ce bien public qu'est l'orchestre radiophonique, pensez-vous que nous pourrions conserver les avantages associés à cet écosystème?

• (1705)

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Quel George?

Mme Joyce Murray: M. Laverock.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

M. George Laverock: Cela me rappelle une des questions que M. Siksay a posée plus tôt, et j'y réfléchissais. Les enregistrements que l'orchestre a effectués au cours des années font partie de cet écosystème. Certains d'entre vous ne le savent peut-être pas mais ces enregistrements sont diffusés dans le monde entier par les radio-diffuseurs publics. Ils sont joués tous les jours par la BBC, ils sont joués tous les jours sur Radio France et dans le monde entier. Ils représentent pour le Canada une arme incomparable dans le domaine des relations internationales.

C'est une des choses qui disparaîtra, si nous ne continuons pas à faire des enregistrements avec nos meilleurs interprètes et nos meilleurs compositeurs. Elle fait partie de notre action à l'étranger et c'est un élément très important.

Je vais laisser les autres compléter ce que j'ai dit. Merci.

Mme Joyce Murray: J'aimerais poser une autre question et si d'autres témoins veulent aborder également la première question, ce serait une excellente chose.

Pensez-vous que si la CBC était correctement financée, sans mettre de chiffre, cela serait la solution qui permettrait d'avoir un

orchestre radiophonique? Ou pensez-vous qu'il y a là un problème plus vaste, dans la mesure où l'orientation stratégique adoptée par la direction de la CBC sous-estime la valeur de la musique classique, comme quelqu'un l'a dit, qui est le pilier de l'éducation musicale, ainsi que celle de la radio comme institution importante à renforcer?

Pensez-vous qu'il suffirait d'augmenter les crédits accordés à la CBC ou pensez-vous qu'il faudrait changer ou faire autre chose pour préserver le rôle que joue l'orchestre radiophonique?

M. George Laverock: Il est difficile de répondre à cette question, parce que la direction actuelle ne semble pas faire grand cas de la culture.

Première chose, que j'appellerai dans votre écosystème le canari dans la mine, c'est que j'ai été convoqué au bureau du directeur de la musique pour Radio 2, en tant que directeur du Festival Vancouver, et qu'on m'a appris que cette radio ne ferait plus d'annonces de 25 secondes pour les événements culturels qui se déroulent dans les collectivités locales. C'est une décision qui a vivement inquiété tous les organismes culturels de Vancouver. Nous avons donc demandé pourquoi il n'y aurait plus d'annonces de 25 secondes pour les événements culturels. Ils nous ont dit que ces annonces encombraient leurs émissions. Ils ont ensuite remplacé ces annonces en multipliant par deux les annonces de 25 secondes faisant la promotion des émissions diffusées plus tard dans la journée par la CBC. Elle fait la promotion de ses propres émissions; je ne peux donc pas me fier à ce que la direction déclare être ses intentions.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Y a-t-il d'autres témoins à Vancouver qui veulent répondre à la question?

M. Jeremy Berkman: Je pense qu'une des questions essentielles qu'il faut se poser au sujet de la CBC, et je crois que vous y arrivez, est celle du contenu. Le budget est une chose et l'argent est important. Mais nous parlons en fait ici de la qualité du contenu et il est très difficile de savoir si la CBC veut vraiment améliorer le contenu de ses émissions. Ce n'est pas votre travail. Il faut qu'il y ait à la CBC des responsables de la qualité artistique qui s'occupent de produire un tel contenu avec le budget dont ils disposent.

N'est-il pas paradoxal que l'Orchestre radiophonique de la CBC a produit un contenu vraiment incroyable? Cet orchestre a créé des productions musicales canadiennes tout à fait incroyables et il paraît tout à fait illogique de vouloir démanteler cet orchestre si l'on veut utiliser les fonds disponibles pour créer de l'excellent contenu.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Je vais maintenant donner la parole à M. Del Mastro pour cinq minutes.

M. Dean Del Mastro: M. Fast voulait préciser une déclaration qu'il a faite. Je vais lui donner la possibilité de le faire.

M. Ed Fast: Merci, monsieur Del Mastro.

Pour revenir sur la question de savoir ce que l'on peut faire pour résoudre ce problème à la CBC et la réduction des émissions classiques, je me suis souvenu que même la ministre n'a peut-être pas le pouvoir d'obliger la CBC à rétablir les programmes qu'elle avait supprimés. L'article 46 de la Loi sur la radiodiffusion accorde expressément à la CBC une grande indépendance. Il faudrait peut-être adopter des mesures législatives pour opérer ce genre de changement, ce qui serait une décision tout à fait inhabituelle.

Vous voyez donc le genre de difficulté auquel se heurte le comité, et auquel le gouvernement se heurterait s'il n'acceptait pas la position adoptée par la CBC en matière de programmation.

• (1710)

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Monsieur Del Mastro.

M. Dean Del Mastro: Merci, monsieur le président.

Merci à tous ceux qui participent aujourd'hui à notre voyage écologique à Vancouver qui n'a pas entraîné d'émissions de GES, à cause des avions pris pour s'y rendre.

J'aimerais faire quelques remarques. La CBC a déclaré qu'il s'agissait là d'une décision commerciale. Je me souviens que M. Siksay s'est déclaré choqué que le nouveau président de la CBC la qualifie d'entreprise. Je pense qu'il est dangereux qu'un radiodiffuseur public prenne des décisions commerciales comme s'il s'agissait d'une entreprise. C'est je crois en partie l'origine de votre frustration. Nous parlons d'un aspect, si j'ai bien compris les témoignages d'aujourd'hui, qui représente moins d'un millièmes des fonds fournis à la CBC.

Nous allons formuler une recommandation et j'espère que certains d'entre vous pourraient nous dire quel devrait être la teneur de cette recommandation. Comment formulerez-vous cette recommandation, sachant ce que nous avons fait? C'est une motion qui a bénéficié d'un appui unanime. Nous fournissons l'instance. Vous avez là maintenant la possibilité de dire à la CBC, par notre intermédiaire, ce que vous aimeriez qu'elle entende. J'aimerais savoir quelle serait cette recommandation.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Je pense que nous allons commencer par Montréal.

M. George Laverock: Merci.

Si vous regardez à la fin de mon mémoire, vous verrez que je présente une suggestion assez positive. Je pense qu'en accordant à la CBC un peu plus d'argent qu'elle dépensait pour son orchestre, elle pourrait en faire un trésor national; je ne pense pas qu'il soit inapproprié que le comité suggère que la CBC envisage de créer un trésor national en renouvelant son appui à l'Orchestre radiophonique de la CBC.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Y a-t-il quelqu'un à Vancouver qui veuille répondre à cette question?

M. George Zukerman: J'aimerais lancer l'idée suivante. Il me semble que la CBC a désespérément besoin de direction artistique. Il n'y a personne dans cet organisme qui ait une vision de l'avenir.

Il est paradoxal que les émissions parlées de Radio One soient d'une grande intelligence. Il y a les *Massey Lectures*; les *Ideas* et les *Writers & Company*. Personne ne dit qu'il s'agit là d'émissions élitistes ou qui s'adressent à une population restreinte ou à un auditoire limité. Elles sont appréciées. Elles constituent la base des émissions de Radio One.

Lorsqu'il s'agit de musique...

M. Dean Del Mastro: J'aimerais que vous présentiez une recommandation, je dirais que M. Laverock a fait remarquer qu'il considérerait qu'il s'agissait là d'une possibilité... Je vous dirais très franchement que, s'il s'agissait d'une entreprise, et si vous l'examiniez de ce point de vue et qu'il y avait un produit qui se vendait mal, vous auriez deux possibilités: vous pourriez choisir de ne plus vendre ce produit ou de réinvestir dans ce produit pour qu'il devienne plus rentable. Je pense que c'est ce que M. Laverock proposait.

Est-ce une proposition qui serait appuyée par tous les intervenants, plutôt que de marginaliser cet orchestre au point où il est maintenant considéré comme un produit qui se vend mal et qui ne devrait donc disparaître; est-ce une chose dans laquelle la CBC devrait, d'après vous, investir davantage, pour que l'orchestre soit plus rentable pour la CBC? Est-ce une recommandation que vous aimeriez voir formulée ou pensez-vous qu'il serait préférable de recommander simplement que l'orchestre soit rétabli comme il était auparavant? Voilà le genre de choses que je recherche.

M. George Laverock: J'accepte la plupart de ce que vous avez dit mais je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous dites qu'il s'agit d'un produit qui se vend mal. Lorsque j'ai pris en charge l'orchestre de la CBC en 1980, mon supérieur m'a dit que la meilleure façon d'assurer la pérennité de cet orchestre était d'en faire un succès, et nous en avons donc fait un succès. Nous avons fait d'excellents enregistrements. Ils ont été diffusés dans le monde entier. Le public canadien a eu accès à d'excellents solistes et compositeurs et maintenant la direction de la CBC a décidé, pour une raison que je ne comprends pas — de supprimer tout cela. Ce n'est pas un produit qui se vend mal mais...

M. Dean Del Mastro: Je tiens à apporter une précision: ce n'est pas ce que je disais. Je disais que d'un point de vue commercial, cette décision pourrait être prise pour cette raison. Ce n'est pas ce que j'affirmais, je veux que cela soit clair.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci, messieurs.

Quelqu'un d'autre à Vancouver...?

M. George Laverock: Je souscris à la deuxième partie de votre affirmation, à savoir qu'avec un léger investissement supplémentaire, on pourrait en faire quelque chose dont tous les Canadiens seraient fiers.

• (1715)

M. Jeremy Berkman: Si vous permettez que j'ajoute quelque chose, si vous considérez cela comme un produit — même si c'en est un — je pense que vous ne comprenez pas que la vulnérabilité de cet orchestre ne nous oblige pas à choisir entre le rajeunir ou le supprimer. Il s'agit de le protéger.

Pour ce qui est de la musique classique, nous disons que c'est une communauté très vulnérable. Il n'y a pas d'autres postes de radio pour la musique classique. Il n'y a pas d'autres moyens pour les compositeurs canadiens de faire interpréter leurs oeuvres par un orchestre comparable à l'Orchestre radiophonique de la CBC, de les faire enregistrer comme le fait cet orchestre. C'est une communauté très vulnérable et j'estime que notre rôle, comme représentants du public, est de protéger ces communautés — qu'elles soient économiques ou culturelles — parce qu'elles sont vulnérables.

Pour le moment, la direction de la CBC a placé l'industrie de la musique classique, et en particulier bien sûr l'Orchestre radiophonique de la CBC, dans une position de grande vulnérabilité. C'est pourquoi nous avons besoin de votre aide.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci de cette intervention.

Nous allons maintenant passer à M. Siksay, peut-être pour un dernier tour, je vous invite donc à préparer vos réponses pour qu'elles soient aussi brèves que possible.

M. Bill Siksay: Merci, monsieur le président.

Lorsque M. Laverock parlait il y a un instant des autres choix, il m'est arrivé quelque chose un soir dans mon bureau pendant que j'écoutais la CBC sur Internet. On diffusait quelque chose qui ne m'intéressait pas particulièrement et j'ai d'abord essayé de passer à un autre fuseau horaire pour voir si je ne trouverais pas autre chose. Cela n'a rien donné. J'ai écouté le poste de musique classique de l'ABC, l'Australian Broadcasting Corporation, sur Internet. J'ai aimé ce que j'entendais et lorsque l'annonceur est revenu, j'ai constaté que j'écoutais en fait l'Orchestre radiophonique de la CBC qui était diffusé en Australie.

Des voix: Bravo!

M. Bill Siksay: Voilà qui démontre la justesse d'un de nos arguments.

Monsieur Dyck, vous avez dit dans votre exposé, que vous vous préoccupez de la rentabilité économique de l'orchestre de la CBC. Vous avez parlé d'un certain nombre de choses et avez dit qu'il y avait d'autres possibilités pour ce qui est d'établir des liens avec le public, des nouvelles technologies pour l'accessibilité, de la participation des auditoires. Vous avez parlé de l'aspect visuel, de l'accès visuel à l'expérience musicale, je pense. J'aimerais savoir si c'était là des critiques à l'endroit de l'Orchestre radiophonique de la CBC actuel? J'aimerais simplement mieux comprendre ce que vous avez voulu dire. Sont-ce là des préoccupations qui touchent l'orchestre actuel?

M. Calvin Dyck: Étant donné que la direction de la CBC a laissé entendre que l'orchestre était sur le déclin, en me fondant sur l'expérience que j'ai eue les quelquefois où j'ai joué avec la CBC dans des salles qui n'étaient pas comblées, je me suis dit que nous devrions voir ce que font d'autres organisations.

Le Vancouver Symphony Orchestra, par exemple, a décidé d'utiliser des écrans larges et de faire des gros plans sur les musiciens dans les concerts en direct. Je parle uniquement des concerts en direct. Le Vancouver Opera a utilisé les sous-titres en anglais, comme le font la plupart des compagnies d'opéra. Cette organisation a fait récemment une version Premières nations de la *Flûte enchantée* de Mozart, en y ajoutant des éléments culturels et les costumes des Premières nations. Je pense que nous, les musiciens classiques, devons continuer à rechercher des façons de rendre plus vivant ce que nous faisons et d'établir des liens avec un auditoire plus vaste.

À Abbotsford, nous avons essayé de combiner la musique classique avec des décors, avec des costumes pour tous les musiciens, et nous avons grandement rajeuni notre auditoire, au point où je dirais qu'aujourd'hui l'âge moyen de nos auditeurs se situe entre 30 et 35 ans. Nous essayons d'inviter l'auditoire à participer, à chanter avec l'orchestre. Vous invitez un spectateur à monter sur la scène et à danser pendant que l'orchestre joue. Les concerts deviennent ainsi des expériences de participation et ne se limitent pas à regarder simplement l'orchestre jouer de loin.

À Abbotsford, nous avons des auditeurs qui ont hâte de venir au prochain spectacle. Et oui, il y a des gens qui disent que nous mélangeons le divertissement et la musique classique mais nous rejoignons un auditoire plus jeune et créons une situation où des gens qui autrement n'assisteraient pas à ces concerts le font maintenant et aiment beaucoup ce que nous faisons.

M. Bill Siksay: Merci.

Je voulais poser une autre question à M. Laverock. Je pense que vous êtes le seul à avoir mentionné la question de l'emploi des musiciens à Vancouver. Pourriez-vous nous en dire davantage sur cet

aspect? Les autres peuvent ajouter également quelque chose s'ils le souhaitent.

• (1720)

M. George Laverock: Je ne connais pas la situation qui existe dans les autres régions mais j'ai parlé avec le président du syndicat des musiciens de Vancouver il y a quelques mois et il a mentionné que le nombre des contrats de travail avec la CBC qu'il avait vus était passé d'environ 500 000 \$ pour une période de six mois il y a quelques années à moins de 20 000 \$ pour la dernière période de six mois. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'ajouter quoi que ce soit.

M. Bill Siksay: Quelqu'un d'autre a-t-il des commentaires à faire sur la situation de l'emploi pour les musiciens de l'orchestre?

M. Jeremy Berkman: Je dirais simplement quelques mots au sujet de l'écologie musicale de Vancouver. Je pense qu'une des réussites de l'orchestre de la CBC est qu'il a réuni des musiciens qui venaient des différents organismes de spectacles à Vancouver. Il est vrai que les musiciens gagnent un peu d'argent lorsqu'ils travaillent pour l'Orchestre radiophonique de la CBC mais franchement, comme cela a été dit auparavant, ils gagnent très peu. C'est un montant très faible. Mais en fait il ne s'agit pas tant de savoir si ces musiciens pourraient trouver du travail si l'orchestre n'existait pas, mais plutôt du genre d'emplois qu'ils pourraient obtenir et qui seraient, dans un certain sens, beaucoup moins intéressants.

M. Bill Siksay: J'ai une autre question brève. Certains membres du conseil municipal de Surrey en Colombie-Britannique ont lancé l'idée de faire de l'Orchestre radiophonique de la CBC l'Orchestre symphonique de Surrey. Avez-vous des commentaires à faire au sujet de la viabilité d'une telle idée?

M. George Zukerman: Oui, si vous le permettez.

C'est une très belle idée mais elle ne pourra pas déboucher parce qu'il n'y a pas encore de base pour monter un orchestre à Surrey. Il n'y a pas de structure, il n'y a pas de financement fédéral, il n'y a pas de conseil d'administration. Vous pouvez retenir les services d'un orchestre n'importe où. Vous pouvez embaucher un orchestre et le placer à Chilliwack et l'appeler l'Orchestre symphonique de Chilliwack. Cela ne fonctionne pas comme ça. Un orchestre doit appartenir à une collectivité. Il est vrai que les musiciens ne déménageraient sans doute pas à Surrey, tout comme il y a beaucoup de musiciens qui vivent à Surrey et qui travaillent pour le Vancouver Symphony.

C'est effectivement une très belle idée mais je ne vois pas comment elle pourrait se concrétiser. Je crois que le conseil municipal de Surrey pense qu'il peut avoir un orchestre avec un budget annuel de 700 000 \$. Les orchestres coûtent en fait de 13 à 20 millions de dollars par an.

Le vice-président (L'hon. Andy Scott): Merci.

Je tiens à remercier le comité. Nous avons réussi à tenir cette séance de façon assez ordonnée, malgré un début un peu bancal.

J'aimerais remercier les témoins pour leur patience, leur passion et leur éloquence.

Je vais également vous dire que je ne suis pas impartial. La venue de Measha Brueggergosman à Fredericton explique que j'ai un point de vue très passionné sur ce sujet.

Je remercie donc tous ceux qui sont au loin et les membres du comité. Nous avons obtenu beaucoup d'informations au cours de cette séance.

Cela dit, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.